

EMPLOI ET SPECTACLE

**Rapport de la Commission permanente sur l'emploi
du Conseil national des professions du spectacle (CNPS)**

2010-2011

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION	7
UN BREF RAPPEL DE LA DEMARCHE DE TRAVAIL DE LA COMMISSION.....	8
DONNEES NATIONALES	11
• • Enquête Emploi (Insee).....	12
• • Déclarations annuelles des données sociales (D.A.D.S.) (Insee).....	12
• • Pôle Emploi.....	13
➤ Pôle Emploi - les allocataires indemnisés au titre des annexes 8 et 10.....	14
➤ Pôle Emploi - les demandeurs d'emploi dans les métiers de l'audiovisuel et du spectacle vivant....	15
• • Caisse des congés spectacles'.....	17
• • Audiens.....	21
• • Guso.....	25
• • Afdas.....	27
DONNEES REGIONALES	30
• • Déclarations annuelles des données sociales (D.A.D.S.) (Insee).....	31
• • Pôle Emploi - salariés intermittents indemnisés au titre des annexes 8 & 10.....	32
• • Pôle Emploi - demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle.....	33
• • Caisse des congés spectacles.....	34
• • Audiens.....	36
• • Guso.....	38
• • Afdas.....	39
ECLAIRAGES COMPLEMENTAIRES	42
• • LES SALAIRES DU SPECTACLE : EXPLOITATIONS DES DADS 2007 ET 2008.....	43
• • LES LICENCES D'ENTREPRENEURS DE SPECTACLE.....	44
• • RETRAITES ET VIEILLISSEMENT DES ARTISTES DU SPECTACLE.....	45
• • L'EMPLOI PERMANENT DANS LES STRUCTURES DE DIFFUSION ET D'ENSEIGNEMENT SUBVENTIONNEES PAR LE MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION.....	49
ANNEXES	50
ANNEXE 1 - LISTE DES ORGANISMES MEMBRES DE LA COMMISSION.....	51
ANNEXE 2 - CALENDRIER ET ORDRE DU JOUR DES REUNIONS DE FIN 2009 A FIN 2011.....	53
ANNEXE 3 - PRESENTATION DES SOURCES STATISTIQUES PERMETTANT DE DECRIRE L'EMPLOI DANS LE SPECTACLE.....	54
• • Recensement de la Population (Insee).....	54
• • Enquête Emploi (Insee).....	55
• • Déclarations annuelles des données sociales (DADS).....	56
• • Caisse des congés spectacles.....	57
• • Audiens.....	58
• • Pôle Emploi (anciennement « données Unédic »).....	59
• • Pôle Emploi (anciennement « données ANPE »).....	60
• • Afdas.....	61
• • Guso.....	62
ANNEXE 4 - APPROCHE DU CHAMP DU SPECTACLE PAR LES NOMENCLATURES GENERALES : SELECTION DE CODES PRECONISEE PAR LA COMMISSION.....	63
• • Nomenclature PCS « Professions de l'audiovisuel et du spectacle vivant ».....	63
• • Nomenclature NAF « Activités de l'audiovisuel et du spectacle vivant ».....	64
• • Nomenclature ROME « Métiers de l'audiovisuel et du spectacle vivant ».....	64
• • Catégories utilisées par Pôle Emploi pour classer les demandeurs d'emploi.....	65
ANNEXE 5 – LES LICENCES D'ENTREPRENEURS DE SPECTACLE EN 2010: PRESENTATION DU 11 JUIN 2011.....	66

Avant-propos

Le rapport 2010-2011 de la Commission Permanente sur l'Emploi du Conseil National des Professions du Spectacle apporte un certain nombre d'informations qui confirment, non sans quelques nuances, les tendances déjà constatées lors du précédent rapport. Les problèmes d'interprétation qui les accompagnent justifient en tout cas que l'agenda à venir de la Commission s'en inspire.

Deux traits s'en dégagent.

- ❖ L'emploi dans les professions du spectacle continue de présenter une tendance soutenue, inversant même dans certains cas la tendance constatée dans le dernier rapport, mais de manière assez marginale. On peut bien entendu s'interroger sur le sens de ces chiffres, certains pouvant y voir la contribution de la culture au maintien d'un volume d'emploi significatif à l'inverse de ce que l'on constate dans d'autres secteurs, d'autres pouvant y voir le fait que ce secteur reste un secteur de services traditionnel. Il correspond en tout cas à une tendance longue selon laquelle entre 1975 et 2009 la part de l'emploi du spectacle dans l'emploi total tend à se maintenir.
- ❖ L'emploi concerné reste un emploi fragile et fragilisé. Plusieurs indicateurs y concourent ici, qu'il s'agisse de l'augmentation des effectifs de demandeurs d'emploi, de l'importance numérique des intermittents et de l'augmentation du nombre de contrats de courte ou très courte durée. Les données ne permettent pas de mettre en évidence l'évolution des rémunérations. Par contre l'une des séances de la Commission, tenue sur la question des retraites, a témoigné au minimum des dégradations importantes de certaines situations individuelles.

La collection et, *a fortiori*, l'interprétation de ces données suscitent en tout cas trois chantiers sur lesquels la Commission pourrait travailler en 2012.

- ❖ Le premier concerne les chevauchements et transferts d'activité entre spectacle vivant et spectacle enregistré. Les données sont souvent saisies dans des cadres séparés alors qu'elles devraient être agrégées pour délivrer des informations sur les situations réelles. Ceci empêche de comprendre ce que peuvent être les trajectoires et carrières possibles des différents types de professionnels du spectacle.
- ❖ Le second concerne les racines de ces fragilités, notamment au niveau des entreprises et de la démographie économique des institutions et des entreprises culturelles, quelle qu'en soit la nature. Il apparaît que les données sur l'emploi prendraient un sens plus riche si elles étaient croisées avec celles concernant la fragilité des entreprises culturelles et ses facteurs. Si le cycle de vie d'un artiste ne peut pas reproduire celui des entreprises, compte tenu de sa très grande mobilité, il n'en est pas indépendant dès lors que ces entreprises connaissent des difficultés comparables.
- ❖ Le troisième concerne la diversité des situations territoriales. Les dynamiques de l'emploi ne peuvent en effet que se ressentir aujourd'hui de la tendance à la

métropolisation qui caractérise l'évolution de ce secteur dans tous les pays. Au-delà des comparaisons statistiques qui s'imposent ici, l'enjeu est aussi de savoir à travers quelles formes l'on peut assurer une démocratisation et une démocratie culturelle en milieu rural.

Pour l'année à venir, la Commission tentera d'enrichir l'interprétation de ces données en alternant des séances d'examen des données annuelles publiées avec des séances concentrées sur une question ou un secteur donné, et bien entendu en considérant aussi simultanément que possible les domaines de l'audiovisuel et du spectacle vivant. Une telle responsabilité ne peut d'ailleurs être assumée que grâce à la mobilisation et au dévouement des personnes qui, tant à la DGCA qu'au DEPS, en assurent son bon fonctionnement. C'est aussi pour moi l'occasion de les en remercier.

Xavier Greffe

Président de la Commission permanente sur l'emploi dans le spectacle

Introduction

Le présent rapport rend compte de l'activité de la Commission sur l'emploi du Conseil national des professions du spectacle (CNPS) au cours des années 2010 et 2011¹ : actualisation des données statistiques (nationales et régionales) mobilisées dans le cadre du travail habituel de la commission et résumé synthétique des thèmes abordés lors des réunions au cours de la période concernée.

Cette commission a été instituée par le décret n° 93-724 du 29 mars 1993 créant le Conseil national des professions du spectacle. Elle a pour mission de produire une connaissance objective et partagée sur l'emploi dans le champ du spectacle (spectacle vivant et enregistré). La Commission est composée de représentants des organisations professionnelles du spectacle, des organismes sociaux et de l'administration, ainsi que d'experts du monde de la recherche (voir annexe 1). Son secrétariat est assuré conjointement par le département des études, de la prospective et des statistiques et par la direction générale de la création artistique du ministère de la culture et de la communication. Des experts du monde de la recherche et du monde professionnel sont associés aux travaux de la commission.

La commission poursuit les objectifs suivants :

- ❖ construire un système d'information statistique sur l'emploi dans le spectacle, à partir de toutes les sources nationales et professionnelles mobilisables, régulièrement actualisées ; ce système est désormais composé d'une dizaine de sources différentes ; il produit désormais des données actualisées chaque année sur l'emploi, l'activité et les entreprises du secteur, au niveau national et régional ;
- ❖ produire des recommandations méthodologiques (notamment, en termes de définition du champ du spectacle à partir des nomenclatures officielles) nécessaires à une harmonisation des démarches d'études, tant au niveau national que régional ;
- ❖ établir, sur la base des données statistiques régulièrement produites, un diagnostic partagé sur la situation de l'emploi dans le spectacle, en évolution.

La commission s'est réunie régulièrement depuis 2003 sous la présidence de M. Claude SEIBEL, inspecteur général de l'Insee, au rythme de plusieurs réunions plénières annuelles.

Depuis la fin de l'année 2010, M. Xavier GREFFE, professeur d'économie à l'université Paris I, assure la présidence de la commission.

¹ On trouvera les rapports des années précédentes dans la collection des *Notes de l'observatoire de l'emploi culturel*, téléchargeables sur le site : www.culture.gouv.fr/deps (Notes n° 33, 40 et 47). On trouvera également sur ce site deux synthèses réalisées à partir des données statistiques mobilisées par la Commission (« Tendances de l'emploi dans le spectacle », *Culture Chiffres* 2007-1 et 2010-1).

Un bref rappel de la démarche de travail de la Commission

Observer l'emploi est une entreprise inévitablement complexe qui suppose de conjuguer plusieurs approches complémentaires (individus / entreprises, professions / secteur, emploi / chômage, ...) et donc aussi de mobiliser un grand nombre de sources statistiques différentes.

Observer l'emploi dans le spectacle l'est encore bien davantage, s'agissant, au sein du secteur culturel, d'un champ particulièrement hétérogène, en très forte expansion numérique et parcouru en permanence par de profondes mutations.

Cette complexité incontournable s'inscrit fortement à l'encontre de la recherche pressée du « bon » chiffre sur l'emploi, inévitablement condamnée à ne recueillir qu'une vision partielle (et souvent partielle) de la réalité.

Dès sa réactivation en 2003, la Commission s'est attachée, sur la base de ce constat méthodologique, au recueil et à l'expertise de toutes les sources statistiques propres à éclairer la connaissance de l'emploi du spectacle sous toutes ses dimensions, en cherchant à pointer les atouts spécifiques de chacune d'elles, dans un esprit de complémentarité et d'enrichissement mutuel.

Ces sources, particulièrement nombreuses, relèvent de deux grandes « familles » : des *sources nationales*, propres à l'ensemble du système économique, au sein desquelles des données sur le champ du spectacle peuvent être extraites, et des *sources professionnelles* émanant des organismes sociaux spécifiques du spectacle, offrant, au-delà des données de gestion propres à leur objet (gérer les retraites, les droits à congé, le chômage,), certaines informations irremplaçables sur les emplois et l'activité du secteur.

Un système d'information statistique a ainsi été mis en place, composé d'une dizaine de sources (Recensement de la population, enquête Emploi, DADS, Pôle Emploi, Caisse des congés spectacles, Audiens, Guso, AFDAS), et le principe de son actualisation régulière a été posé, de même que celui d'une production de données statistiques régionalisées, à chaque fois que celle-ci se révélait possible. On trouvera ci-après l'état de ce travail collectif à la fin de l'année 2011.

En 2010 et en 2011, les sources statistiques sélectionnées par la Commission ont fait l'objet, comme les années précédentes, d'une exploitation actualisée pour l'ensemble des informations relatives aux actifs, à leurs activités et rémunérations, et à tout autre élément susceptible d'enrichir la connaissance de l'emploi et celle des entreprises du secteur.

Au sein des sources générales, seul le *Recensement de la population* (Insee) n'a pu être pour l'instant actualisé, les données « professions » du recensement rénové, mises à disposition par l'Insee, sont en cours d'exploitation par le Deps.

Les données sont présentées ci-après source par source (Tableau 1). Les caractéristiques méthodologiques relatives à chacune des sources sont présentées en annexe 4.

Tableau 1 - Le système d'information statistique sur l'emploi, la demande d'emploi et la formation continue dans le spectacle : tableau récapitulatif des sources exploitées

Sources statistiques	Population observée (dans le cadre de la Commission)	Type de comptage	Dernière année disponible
Enquête Emploi (Insee)	Actifs exerçant une profession de l'audiovisuel et du spectacle vivant à titre principal (salariés et non salariés)	Moyenne sur l'année	2009
Recensement de la population (Insee)	Actifs exerçant une profession de l'audiovisuel et du spectacle vivant à titre principal (salariés et non salariés)	Comptage à une date donnée	2008 (en cours d'exploitation, Deps)
DADS (Insee)	Salariés ayant travaillé au moins 1 heure dans une entreprise du spectacle	Total sur l'année	2008
Pôle Emploi (ex-Unedic)	Salariés intermittents indemnisés au titre des annexes 8 et 10 du régime de l'assurance chômage	Total sur l'année	2010
Pôle Emploi (ex-ANPE)	Demandeurs d'emploi dans un des métiers du spectacle (en fin de mois)	Comptage à une date donnée (31 décembre)	2010
Caisse des congés spectacles	Salariés intermittents ayant eu au moins un contrat (même si ils ne sont pas indemnisés par l'Unedic)	Total sur l'année	2007
Audiens	Ensemble des salariés ayant travaillé au moins une heure dans le spectacle (intermittents et permanents)	Total sur l'année	2009
Afdas	Salariés des entreprises du spectacle ayant bénéficié d'au moins une formation	Total sur l'année	2010
Guso	Artistes et techniciens du spectacle employés par des établissements dont le spectacle n'est pas l'activité principale	Comptage à une date donnée	2010

Signalons que les nomenclatures (d'activité ou de métiers) utilisées par certaines sources ont évolué ces dernières années, induisant des ruptures de séries : il en va ainsi des statistiques relatives aux demandeurs d'emploi en fin de mois produites par Pôle Emploi, avec le passage de la nomenclature Rome V2 à la nomenclature Rome V3 ; il en va de même des statistiques issues de l'Insee (Enquête Emploi, DADS) et d'Audiens, avec le passage de la nomenclature d'activités NAF 2003 à la nomenclature NAF 2008.

Données nationales

- **Enquête Emploi (Insee)**

Champ : Ensemble des actifs exerçant une profession de l'audiovisuel et du spectacle vivant (salariés et non-salariés)

Tableau 2 – Nombre d'actifs occupant une profession du spectacle en 2007

Nombre d'actifs occupés en moyenne en :	2005	2008
Artistes de la musique et du chant	32 446	31 379
Artistes dramatiques	13 711	17 451
Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers	6 593	9 070
Artistes des spectacles	52 750	57 900
Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles	12 853	12 650
Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles	15 524	22 859
Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (salariés et indépendants)	32 517	35 900
Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et de l'audiovisuel	10 413	8 517
Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif	6 246	8 861
Cadres, techniciens et ouvriers des spectacles	77 553	88 787
Professions du spectacle	130 303	146 687

Champ : ensemble des actifs exerçant une profession de l'audiovisuel et du spectacle vivant (salariés et non-salariés), France entière.

Source : Insee (Enquêtes Emploi 2004 à 2006 et 2007 à 2009, soit une moyenne annuelle en 2005 et 2008) / Deps

- **Déclarations annuelles des données sociales (D.A.D.S.) (Insee)**

Champ : ensemble des salariés ayant travaillé au moins 1 heure dans l'année dans le champ du spectacle^{2,3}

Tableau 3. Effectifs salariés dans le secteur du spectacle en 2008

	Effectifs (en milliers)	Femmes %	Moins de 40 ans %	Franciliens %
90.01Z Arts du spectacle vivant	178	41	60	38
90.02Z Activités de soutien au spectacle vivant	77	35	63	43
90.04Z Gestion de salles de spectacles	49	50	65	30
Spectacle vivant	260*	43	62	37
59.20Z Enregistrement sonore & édition musicale	16	33	60	71
60.10Z Edition & diffusion de programmes radio	20	40	52	60
59.11A Production de films et de programmes pour la TV	68	40	62	69
60.20A Edition de chaînes généralistes	32	41	47	55
60.20B Edition de chaînes thématiques	11	42	72	74
59.11B Production de films institutionnels et publicitaires	40	37	64	69
59.11C Production de films cinématographiques	69	40	63	68
59.12Z Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de TV	27	31	61	79
59.13A Distribution de films cinématographiques	2	54	64	76
59.13B Edition & distribution vidéo	3	46	68	63
59.14Z Projection de films cinématographiques	16	51	76	31
Audiovisuel	231*	41	62	62
Emploi salarié dans le spectacle	452*	43	62	48
Ensemble de l'emploi salarié	23 183	46	54	22

* dédoublonnés

Champ : salariés ayant travaillé au moins une heure dans l'un des secteurs du spectacle en 2008, France entière.

Lecture : en 2008, 178 000 salariés ont travaillé au moins une heure dans les arts du spectacle vivant ; parmi eux, 41 % étaient des femmes.

Source : Insee DADS 2008 / Deps

² Pour des résultats plus détaillés, voir GOUYON M. (2011) « L'emploi salarié dans le spectacle en 2008 : une diversité de situations », Deps, *Culture Chiffres* 2011-6.

³ En raison du changement de nomenclature d'activités en 2008, les tableaux ci-après n'abordent pas l'emploi salarié dans le spectacle en évolution

Tableau 4. Les employeurs du spectacle en 2008

	Effectifs	Nature juridique			Île-de-France	Taille (nb de salariés moyen dans l'année)		
		SARL %	SA %	Associations %		%	1er quartile	Médiane
90.01Z Arts du spectacle vivant	17 474	9	0	87	28	0	1	6
90.02Z Activités de soutien au spectacle vivant	3 085	44	2	39	31	1	2	12
90.04Z Gestion de salles de spectacles	1 564	10	3	74	18	1	3	20
Établissements du spectacle vivant	22 123	14	1	79	28	0	1	8
59.20Z Enregistrement sonore & édition musicale	1 323	81	4	6	70	0	1	6
60.10Z Edition & diffusion de programmes radio	1 047	25	9	49	10	2	2	12
59.11A Production de films et de programmes pour la TV	1 809	70	5	8	75	1	2	19
60.20A Edition de chaînes généralistes	105	1	90	2	19	4	21	300
60.20B Edition de chaînes thématiques	127	11	27	14	57	7	19	84
59.11B Production de films institutionnels et publicitaires	2 023	71	3	15	56	1	1	11
59.11C Production de films cinématographiques	1 849	73	6	9	79	0	1	11
59.12Z Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de TV	828	68	8	6	72	1	3	36
59.13A Distribution de films cinématographiques	174	54	14	5	70	1	4	17
59.13B Edition & distribution vidéo	171	64	7	8	61	1	2	18
59.14Z Projection de films cinématographiques	1 088	37	8	26	16	2	4	20
Établissements de l'audiovisuel	10 544	62	7	15	58	1	2	16
Établissements du spectacle	32 667	30	3	59	37	0	1	10

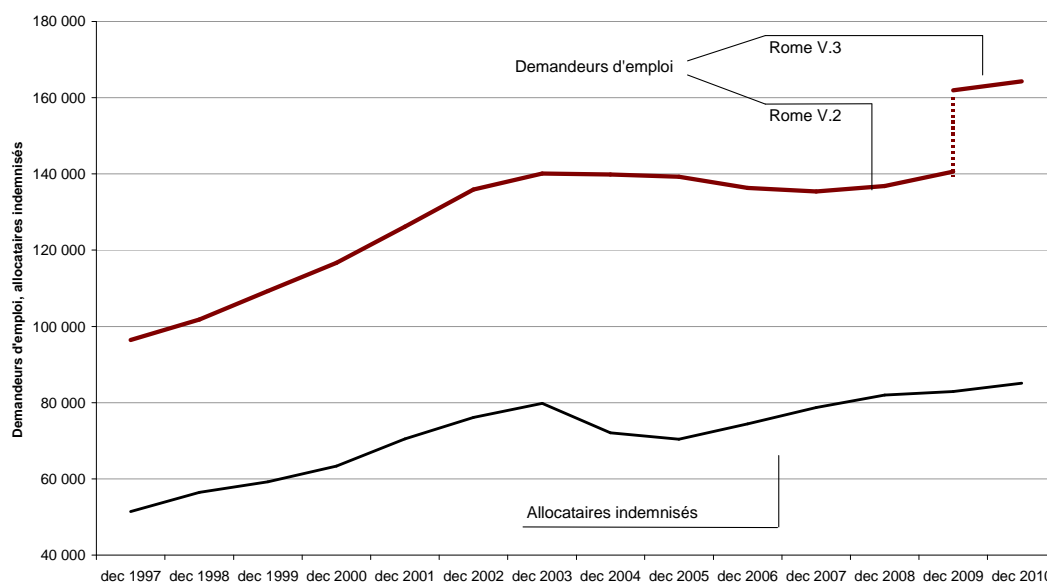
Champ : établissements du spectacle ayant employé au moins un salarié au moins une heure en 2008, France entière.

Lecture : en 2008, 17 474 établissements avaient pour activité principale les arts du spectacle vivant. Parmi eux, 87 % étaient des associations ; en moyenne sur l'année, la moitié employait aucun salarié ou un seul et 10 % en employaient plus de 6.

Source : Insee DADS 2008 / Deps

- **Pôle Emploi**

Graphique 1. Evolution 1997-2010 du nombre de demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle et des effectifs d'allocataires indemnisés au titre des annexes 8 et 10 (base 100 en 1997)



Source : Pôle Emploi / Deps

➤ *Pôle Emploi - les allocataires indemnisés au titre des annexes 8 et 10*

Champ : Ensemble des salariés intermittents indemnisés au titre des annexes 8 et 10

Tableau 5. Allocataires indemnisés dans le cadre des annexes 8 et 10 du règlement général de l'Assurance chômage de 2002 à 2010

Année	Régime	Bénéficiaires en fin d'année	Allocataires mandatés au cours de l'année (*)	Prestations versées (**)	Cotisations encaissées (***)	Dont cotisations encaissées au titre de l'AC (****)	Rapport prestations (**)/cotisations (****)
2002	Annexe 8	23 226	35 782	310			
	Annexe 10	52 904	67 526	681			
	Total	76 130	103 308	990	128	124	799%
2003	Annexe 8	23 766	36 282	338			
	Annexe 10	56 069	70 072	763			
	Total	79 835	106 354	1 102	188	185	595%
2004	Annexe 8	32 410	46 433	470			
	Annexe 10	39 670	58 943	724			
	Total	72 080	105 376	1 195	202	198	603%
2005	Annexe 8	35 413	48 870	653			
	Annexe 10	34 972	51 169	562			
	Total	70 385	100 039	1 215	208	204	595%
2006	Annexe 8	38 176	50 618	693			
	Annexe 10	36 281	48 060	544			
	Total	74 457	98 678	1 237	214	212	584%
2007	Annexe 8	40 841	53 487	694			
	Annexe 10	37 890	48 736	568			
	Total	78 731	102 223	1 262	225	224	564%
2008	Annexe 8	43 110	55 325	643			
	Annexe 10	38 862	48 883	603			
	Total	81 972	104 208	1 247	225	224	557%
2009	Annexe 8	43 179	56 419	664			
	Annexe 10	39 702	49 407	613			
	Total	82 881	105 826	1 277	223	222	576%
2010	Annexe 8	44 620	56 794	648			
	Annexe 10	40 484	49 825	615			
	Total	85 104	106 619	1 263	232	231	547%

(*) Allocataires qui ont été indemnisés au moins une journée au cours de l'année.

(**) Prestations versées au titre de l'assurance chômage en millions d'euros (hors ASF et AGS).

(***) Cotisations encaissées au titre de l'Assurance chômage et de l'AGS en millions d'euros.

(****) Cotisations encaissées au titre de l'Assurance chômage en millions d'euros.

Champ : allocataires indemnisés au titre des annexes 8 et 10 du Règlement Général de l'Assurance Chômage, France entière.

Source : Pôle Emploi / Deps.

Tableau 6 - Répartition des allocataires indemnisés au titre des annexes 8 et 10 au 31 décembre 2008, par sexe et par âge (en %)

	Annexe 8						Annexe 10						Annexes 8 & 10					
	Hommes		Femmes		Ensemble		Hommes		Femmes		Ensemble		Hommes		Femmes		Ensemble	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
< 25 ans (%)	4	3	5	4	4	4	2	2	4	4	3	3	3	3	4	4	4	3
25-39 ans (%)	54	54	58	58	56	55	45	44	54	54	48	48	50	50	56	56	52	52
40-49 ans (%)	29	30	26	26	28	29	32	32	28	27	30	30	31	31	27	26	29	29
50-59 ans (%)	11	12	11	11	11	12	18	19	13	14	16	17	14	15	12	12	14	14
>= 60 ans (%)	1	1	1	1	1	1	2	2	1	2	2	2	1	2	1	1	1	2
Ensemble (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Nombre d'allocataires	30 292	31 212	12 887	13 408	43 179	44 620	25 708	26 156	13 994	14 328	39 702	40 484	56 000	57 368	26 881	27 736	82 881	85 104

Lecture : 30 292 hommes allocataires sont indemnisés au 31 décembre 2009 au titre de l'annexe 8. Parmi eux, 3,8 % ont moins de 25 ans.

Champ : Allocataires indemnisés au titre des annexes 8 et 10 du Règlement Général de l'Assurance Chômage, France entière.

Source : Pôle Emploi / Deps

➤ **Pôle Emploi - les demandeurs d'emploi dans les métiers de l'audiovisuel et du spectacle vivant⁴**

Champ : Ensemble des demandeurs d'emploi dans les métiers de l'audiovisuel et du spectacle vivant, inscrits à Pôle Emploi en catégories 1, 2, 3, 6, 7 ou 8⁵

Tableau 7. Nombre de demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle au 31 décembre 2010 et évolution depuis le 31 décembre 2011

Code Rome V2	Demandeurs d'emploi			Code Rome V3	Demandeurs d'emploi		
	Effectifs au 31/12		Evolution entre 2008 et 2009		Effectifs au 31/12		Evolution entre 2009 et 2010
	2008	2009			2009	2010	
21211 Artistes dramatiques	21 677	22 055	+ 1,7%	L1203 Art dramatique	21 959	22 396	+ 2,0%
21212 Artistes de la musique et du chant	32 970	33 646	+ 2,1%	L1202 Musique et chant	30 517	30 865	+ 1,1%
21213 Artistes de la danse	6 804	7 183	+ 5,6%	L1201 Danse	5 976	6 044	+ 1,1%
21214 Artistes du cirque et du music-hall	4 295	4 407	+ 2,6%	L1204 Arts du cirque et arts visuels	4 363	4 364	0,0%
21215 Professionnels de la mise en scène et de la réalisation	10 727	10 967	+ 2,2%	L1304 Réalisation cinématographique et audiovisuelle	9 183	9 058	- 1,4%
21216 Animateurs présentateurs	2 410	2 480	+ 2,9%	L1301 Mise en scène de spectacles vivants	1 341	1 349	+ 0,6%
21217 Présentateurs de modèles	251	282	+ 12,4%	E1205 Réalisation de contenus multimédias	21 347	20 963	- 1,8%
				L1101 Animation musicale et scénique	1 440	1 381	- 4,1%
				L1103 Présentation de spectacles ou d'émissions	1 458	1 384	- 5,1%
				L1102 Mannequinat et pose artistique	280	270	- 3,6%
				K2105 Enseignement artistique	4 217	4 972	+ 17,9%
Ensemble des métiers artistiques	79 134	81 020	+ 2,4%	Ensemble des métiers artistiques	102 081	103 046	+ 0,9%
21221 Professionnels du son	10 577	10 813	+ 2,2%	L1508 Prise de son et sonorisation	10 853	11 062	+ 1,9%
21222 Professionnels de l'image	7 297	7 650	+ 4,8%	L1505 Image cinématographique et télévisuelle	6 785	6 836	+ 0,8%
21223 Professionnels de l'éclairage	5 370	5 547	+ 3,3%	E1204 Projection cinéma	672	671	- 0,1%
21224 Professionnels du décor et des accessoires	8 845	9 039	+ 2,2%	L1504 Éclairage spectacle	5 671	5 869	+ 3,5%
21225 Professionnels du costume et de l'habillement	2 372	2 416	+ 1,9%	L1503 Décor et accessoires spectacle	4 502	4 546	+ 1,0%
21226 Professionnels de la coiffure et du maquillage	1 865	1 907	+ 2,3%	L1506 Mécanique spectacle	2 724	2 836	+ 4,1%
21227 Professionnels du montage, de l'image et du son	5 523	5 774	+ 4,5%	L1502 Costume et Habillement spectacle	2 466	2 578	+ 4,5%
21231 Professionnels de la production de spectacles	15 110	15 739	+ 4,2%	L1501 Coiffure et maquillage spectacle	1 980	1 990	+ 0,5%
21232 Agents de promotion des artistes	695	692	- 0,4%	L1507 Montage et post-production	6 522	6 671	+ 2,3%
				Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel	11 224	11 608	+ 3,4%
				L1509 Régie générale	5 038	5 092	+ 1,1%
				L1303 Promotion d'artistes et de spectacles	1 054	1 133	+ 7,5%
Ensemble des métiers technico-artistiques	57 654	59 577	+ 3,3%	Ensemble des métiers technico-artistiques	59 491	60 892	+ 2,4%
Ensemble des métiers du spectacle	136 788	140 597	+ 2,8%	Ensemble des métiers du spectacle	161 572	163 938	+ 1,5%

Lecture : au 31 décembre 2009, 22 055 artistes dramatiques (en Rome V.2) étaient demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories 1, 2, 3, 6, 7 ou 8 ; ils étaient 21 677 au 31 décembre 2008, soit une hausse de 2 %.

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi dans les métiers de l'audiovisuel et du spectacle vivant, inscrits à Pôle Emploi en catégories 1, 2, 3, 6, 7 ou 8, France entière.

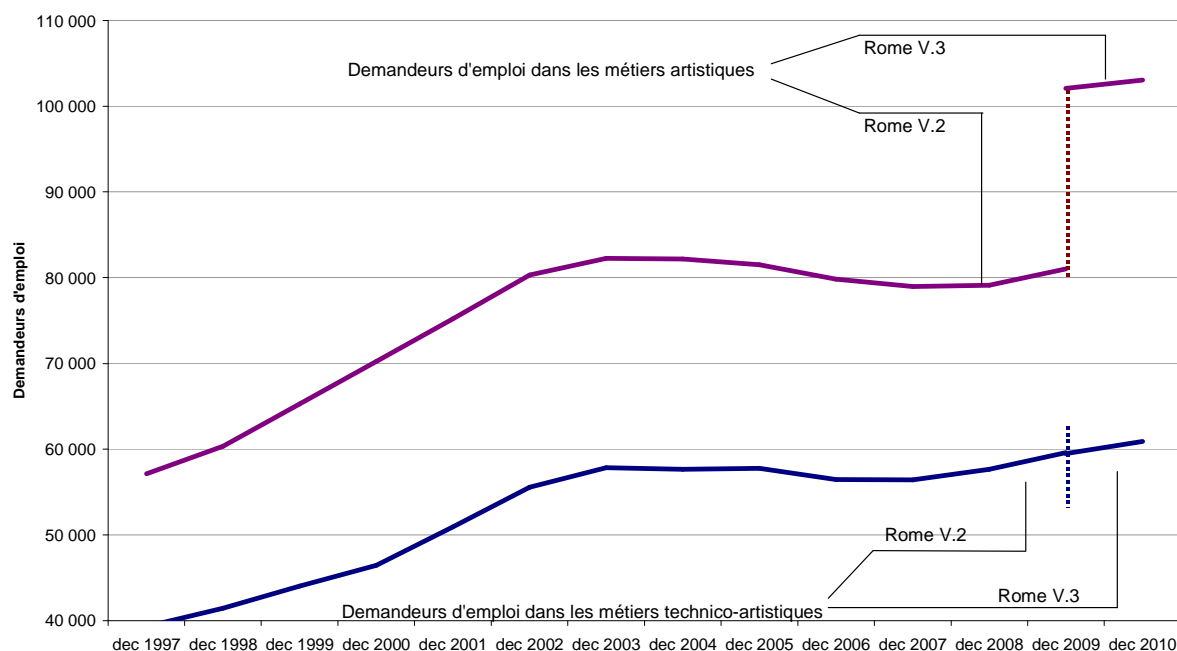
Source : Pôle Emploi / Deps

⁴ Signalons que la nomenclature des métiers (ROME) utilisée par Pôle Emploi a changé à la fin de l'année 2009, conduisant à une rupture de série. Toutefois, pour l'année 2009, sont disponibles les données en nomenclature Rome ancienne et nouvelle version, permettant une comparaison en évolution avec les années antérieures.

⁵ Voir en annexe 5 le détail des catégories utilisées par Pôle Emploi.

Graphique 2 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle entre 1997 et 2010

Graphique 4 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle entre 1997 et 2010



Source : Pôle Emploi / Deps

Tableau 8. Caractéristiques socio-démographiques des demandeurs d'emploi dans les métiers de l'audiovisuel et du spectacle vivant aux 31 décembre 2009 et 2010

	Hommes (%)		Moins de 40 ans (%)		Bac + 2 et + (%)		Résidents en Île-de-France (%)	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
L1203 Art dramatique	50%	50%	52%	51%	52%	53%	57%	56%
L1202 Musique et chant	78%	78%	51%	50%	37%	38%	31%	30%
L1201 Danse	32%	33%	71%	70%	44%	45%	44%	43%
L1204 Arts du cirque et arts visuels	67%	66%	59%	58%	30%	31%	22%	21%
L1301 Mise en scène de spectacles vivants	57%	55%	48%	46%	69%	69%	57%	54%
L1304 Réalisation cinématographique et audiovisuelle	65%	65%	50%	48%	73%	74%	73%	71%
E1205 Réalisation de contenus multimédias	61%	61%	77%	75%	56%	58%	36%	35%
L1101 Animation musicale et scénique	93%	94%	68%	66%	15%	13%	14%	15%
L1103 Présentation de spectacles ou d'émissions	65%	65%	54%	53%	36%	35%	34%	34%
L1102 Mannequinat et pose artistique	30%	30%	77%	75%	35%	37%	66%	64%
K2105 Enseignement artistique	32%	30%	54%	56%	42%	45%	23%	22%
Ensemble des métiers artistiques	62%	61%	58%	57%	47%	48%	43%	42%
L1508 Prise de son et sonorisation	94%	94%	71%	70%	47%	48%	41%	41%
L1505 Image cinématographique et télévisuelle	85%	85%	64%	63%	64%	65%	58%	58%
E1204 Projection cinéma	80%	80%	71%	69%	21%	22%	21%	20%
L1504 Éclairage spectacle	90%	89%	63%	62%	31%	32%	35%	34%
L1503 Décor et accessoires spectacle	69%	67%	50%	48%	44%	45%	49%	49%
L1506 Machinerie spectacle	89%	91%	51%	50%	26%	25%	44%	43%
L1502 Costume et Habillage spectacle	9%	8%	55%	55%	45%	47%	52%	50%
L1501 Coiffure et maquillage spectacle	17%	16%	60%	58%	21%	22%	66%	64%
L1507 Montage et post-production	65%	65%	72%	70%	72%	73%	70%	70%
L1302 Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel	39%	38%	65%	64%	75%	77%	62%	61%
L1509 Régie générale	82%	83%	52%	50%	43%	44%	46%	45%
L1303 Promotion d'artistes et de spectacles	41%	43%	65%	66%	61%	62%	50%	46%
Ensemble des métiers technico-artistiques	69%	68%	64%	62%	51%	52%	53%	52%
Ensemble des métiers du spectacle	64%	64%	60%	59%	49%	50%	47%	46%

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en catégories 1, 2, 3, 6, 7 ou 8, France entière.

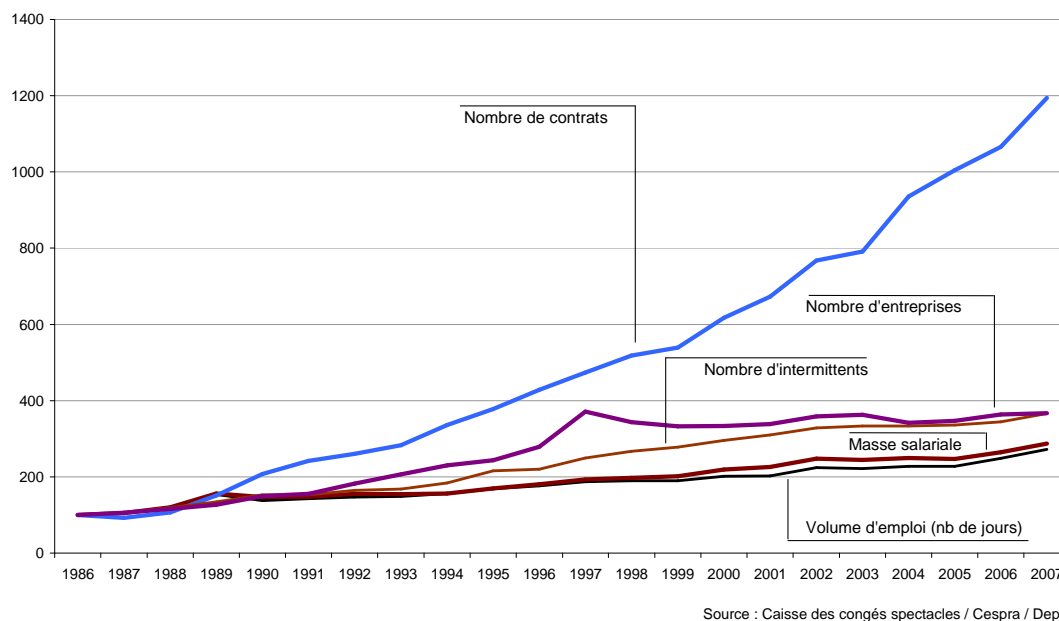
Lecture : 50,3 % des artistes dramatiques demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi au 31 décembre 2008 sont des hommes.

Source : Pôle Emploi / Deps

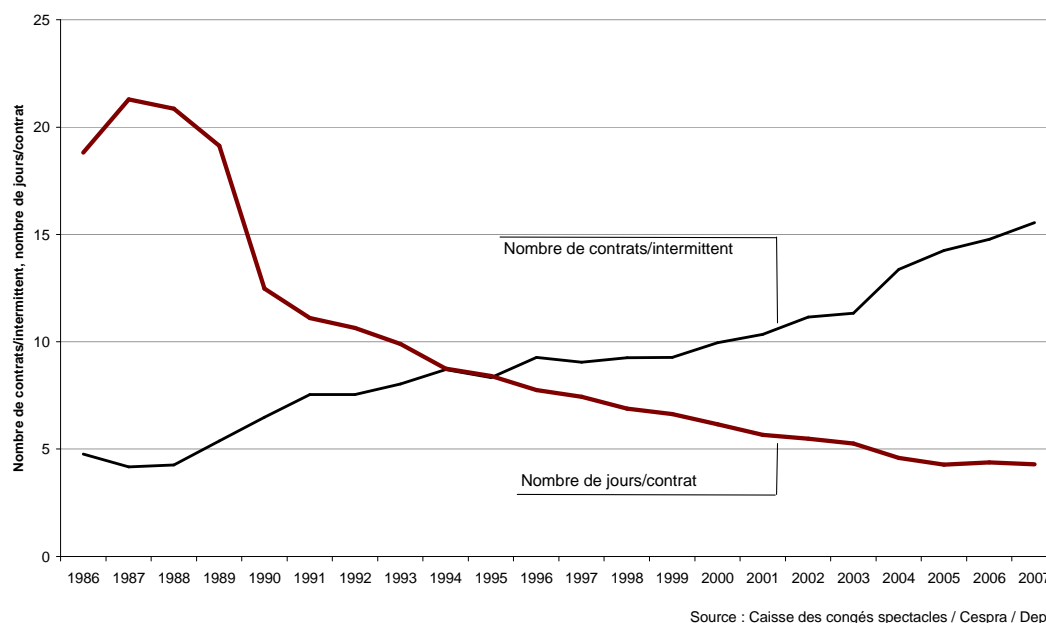
- **Caisse des congés spectacles^{6, 7}**

Champ : Ensemble des salariés en CDDU ayant déclaré au moins un contrat à la Caisse des congés spectacles au cours de l'année

Graphique 3 - Évolution des principales caractéristiques du marché du travail intermittent de 1986 à 2007 (base 100 en 1986)



Graphique 4 : Evolution 1986-2007 du nombre moyen de contrats et de la durée moyenne d'un contrat



⁶ Les données chiffrées de la Caisse des congés spectacles citées dans le présent rapport proviennent d'une exploitation statistique spécifique des fichiers de cet organisme réalisée par le Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron (Cespra / EHESS-CNRS) à la demande du Deps.

⁷ Les données relatives au volume de travail et aux rémunérations concernent ici les seuls contrats déclarés à la Caisse des congés spectacles. Ne sont donc pas prises en compte les données concernant d'éventuelles activités complémentaires (emploi permanent dans ou hors spectacle, activités d'enseignement, ...) et d'éventuels autres revenus (salaires, indemnités chômage, ...).

Tableau 9. Le marché du travail intermittent de 1989 à 2007

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Nombre d'intermittents	50 276	57 243	57 364	61 583	62 966	68 900	80 971	82 432	93 533	99 968
Nombre de contrats	270 778	371 114	432 544	464 443	505 785	600 131	674 819	765 015	846 984	926 102
Volume de travail (en milliers de jours)	5 177	4 630	4 805	4 947	5 006	5 249	5 672	5 926	6 299	6 384
Masse salariale en millions d'€ constants 2007	1 028	969	975	1 025	1 017	1 032	1 117	1 192	1 270	1 301
Nombre moyen de contrats par intermittent	5	6	8	8	8	9	8	9	9	9
Volume moyen de travail par intermittent (en nombre de jours)	103	81	84	80	80	76	70	72	67	64
Salaires journalier moyen (en € constants 2007)	199	209	203	207	203	197	197	201	202	204
Rémunération moyenne annuelle par intermittent (en € constants 2007)	20 455	16 920	17 005	16 648	16 149	14 973	13 791	14 466	13 573	13 010

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Variation 1989-2007 (en %)
Nombre d'intermittents	103 996	110 914	116 180	122 963	124 796	124 947	125 808	128 914	137 307	+ 173 %
Nombre de contrats	964 041	1 103 625	1 201 741	1 371 485	1 413 844	1 671 476	1 793 771	1 904 901	2 134 151	+ 688 %
Volume de travail (en milliers de jours)	6 401	6 789	6 812	7 533	7 453	7 663	7 669	8 356	9 157	+ 77 %
Masse salariale en millions d'€ constants 2007	1 331	1 444	1 485	1 632	1 612	1 645	1 624	1 742	1 893	+ 84 %
Nombre moyen de contrats par intermittent	9	10	10	11	11	13	14	15	16	+ 189 %
Volume moyen de travail par intermittent (en nombre de jours)	62	61	59	61	60	61	61	65	67	- 35 %
Salaires journalier moyen (en € constants 2007)	208	213	218	217	216	215	212	208	207	+ 4 %
Rémunération moyenne annuelle par intermittent (en € constants 2007)	12 795	13 015	12 784	13 273	12 919	13 168	12 911	13 511	13 787	- 33 %

Champ : ensemble des salariés en CCDU ayant déclaré au moins un contrat à la Caisse des congés spectacles au cours de l'année, France entière.

Source : Caisse des congés spectacles / Cespra / Deps

Tableau 10 – Les caractéristiques des intermittents en 2007

	Effectifs	% Hommes	% Moins de 40 ans	% Résidents en Ile-de-France
animateur présentateur	212	51%	54%	34%
artistes lyriques	3 076	48%	56%	44%
chanteur de variétés	5 218	55%	51%	28%
artistes chorégraphiques	5 976	33%	77%	46%
musiciens	27 408	82%	55%	30%
chefs d'orchestre	332	90%	24%	33%
comédiens	22 098	52%	55%	55%
artistes de complément	3 269	58%	54%	66%
autres fonctions artistiques	4 608	63%	62%	37%
Artistes	72 197	63%	57%	42%
producteur salarié	480	59%	36%	86%
directeur de production	3 306	45%	49%	76%
réalisateur	5 958	71%	39%	68%
assistant-réalisateur cadre	2 011	43%	57%	81%
régisseur général	1 442	85%	42%	52%
directeur de la photographie	2 213	91%	47%	72%
cadreur	912	87%	47%	60%
chef décorateur	645	65%	38%	69%
créateur de costume	240	11%	30%	88%
ingénieur du son	3 397	94%	71%	47%
chef monteur	2 395	60%	61%	79%
ingénieur de la vision	95	94%	57%	55%
autre cadre	414	66%	56%	71%
chef d'équipe ouvrière	673	88%	29%	67%
chef coiffeur perruquier	161	9%	29%	80%
Cadres	24 342	70%	49%	68%
assistant de production	4 090	29%	80%	68%
assistante de réalisation non cadre	1 401	45%	86%	78%
assistant opérateur de prise de vue	2 346	80%	78%	66%
assistant opérateur de prise de son	791	89%	82%	69%
assistant monteur	2 135	63%	86%	77%
assistant au décor ou au costume	2 807	38%	60%	59%
accessoiriste	560	73%	60%	64%
habilleur	811	5%	64%	53%
coiffeur-maquilleur	1 276	18%	64%	69%
technicien de vidéo	7 893	87%	76%	39%
régisseur non cadre	5 584	79%	69%	47%
éclairagiste	2 794	89%	72%	36%
autre profession technicien	2 896	65%	82%	69%
Techniciens	35 384	65%	75%	56%
travailleur du plateau	3 802	87%	66%	53%
travailleur du décor	1 047	91%	54%	54%
autre fonction ouvrière	120	89%	58%	70%
Ouvriers	4 969	88%	63%	54%
autre	415	53%	66%	69%
Ensemble	7 785	66%	60%	50%

Champ : ensemble des salariés en CCDU ayant déclaré au moins un contrat à la Caisse des congés spectacles au cours de l'année, France entière.

Lecture : en 2007, 3 076 intermittents sont artistes lyriques. Parmi eux, 48 % sont des hommes.

Source : Caisse des congés spectacles / Cespra / Deps

Tableau 11 – Répartition des entreprises par branche en 2007 (hors Guso)

	Nombre en 2007	Part dans le spectacle (en %)	Variation 2007/1997 (en %)
Cinéma	671	3%	- 20%
Production audiovisuelle	3841	16%	+ 124%
Télévision publique	17	0%	+ 55%
Radios télévision privées	130	1%	+ 12%
Industries techniques	733	3%	- 13%
Studios d'enregistrements sonores	143	1%	- 10%
Edition musicale et sonore	788	3%	+ 98%
Publicité	337	1%	- 41%
Autres structures de l'audiovisuel	18	0%	+ 800%
Audiovisuel	6678	29%	+ 44%
Activités culturelles et théâtrales	5467	23%	+ 10%
Concert et lyrique	1527	7%	- 1%
Spectacle chorégraphique	757	3%	+ 40%
Variété	6543	28%	+ 459%
Cabarets, café théâtre	230	1%	- 78%
Cirque	160	1%	+ 105%
Prestation de service	476	2%	
Divers spectacles	1133	5%	- 39%
Animation socioculturelle	231	1%	- 69%
Animation loisirs	191	1%	- 59%
Spectacle vivant	16715	71%	+ 35%
Autres branches	19	0%	- 62%
Autres branches	19	0%	- 62%
Total	23412	100%	+ 37%

Lecture : en 2007, on recense 671 entreprises du cinéma (hors Guso), soit 3 % de l'ensemble des entreprises du spectacle ; en 10 ans, leur nombre a diminué de 20 %.

Champ : ensemble des entreprises (hors Guso) ayant employé des salariés en CCDU qui ont déclaré au moins un contrat à la Caisse des congés spectacles au cours de l'année, France entière.

Source : Caisse des congés spectacles / Cespra / Deps

Tableau 12 - Répartition du volume de travail et de la masse salariale par branche d'activité des entreprises en 2007 (hors GUSO)

	Volume de travail		Masse salariale	
	En milliers de jours	Part dans le spectacle (en %)	En millions d'€ courants	Part dans le spectacle (en %)
Cinéma	805	9%	1 535	6%
Production audiovisuelle	2 190	24%	3 554	14%
Télévision publique	363	4%	482	2%
Radios télévision privées	131	1%	202	1%
Industries techniques	468	5%	673	3%
Studios d'enregistrements sonores	25	0%	40	0%
Edition musicale et sonore	105	1%	170	1%
Publicité	128	1%	221	1%
Autres structures de l'audiovisuel	2	0%	3	0%
Audiovisuel	4 215	46%	6 881	28%
Activités culturelles et théâtrales	1 556	17%	1 624	7%
Concert et lyrique	382	4%	446	2%
Spectacle chorégraphique	143	2%	149	1%
Variété	1 283	14%	1 556	6%
Cabarets, café théâtre	86	1%	74	0%
Cirque	61	1%	62	0%
Prestation de service	374	4%	431	2%
Divers spectacles	859	9%	1 008	4%
Animation socioculturelle	50	1%	49	0%
Animation loisirs	146	2%	133	1%
Spectacle vivant	4 939	54%	5 533	22%
Autres branches	3	0%	4	0%
Autres branches	3	0%	4	0%
Total	9 154	100%	12 418	100%

Lecture : en 2007, 805 000 jours ont été travaillés dans le cinéma, soit 9 % du volume de travail de l'ensemble du spectacle.

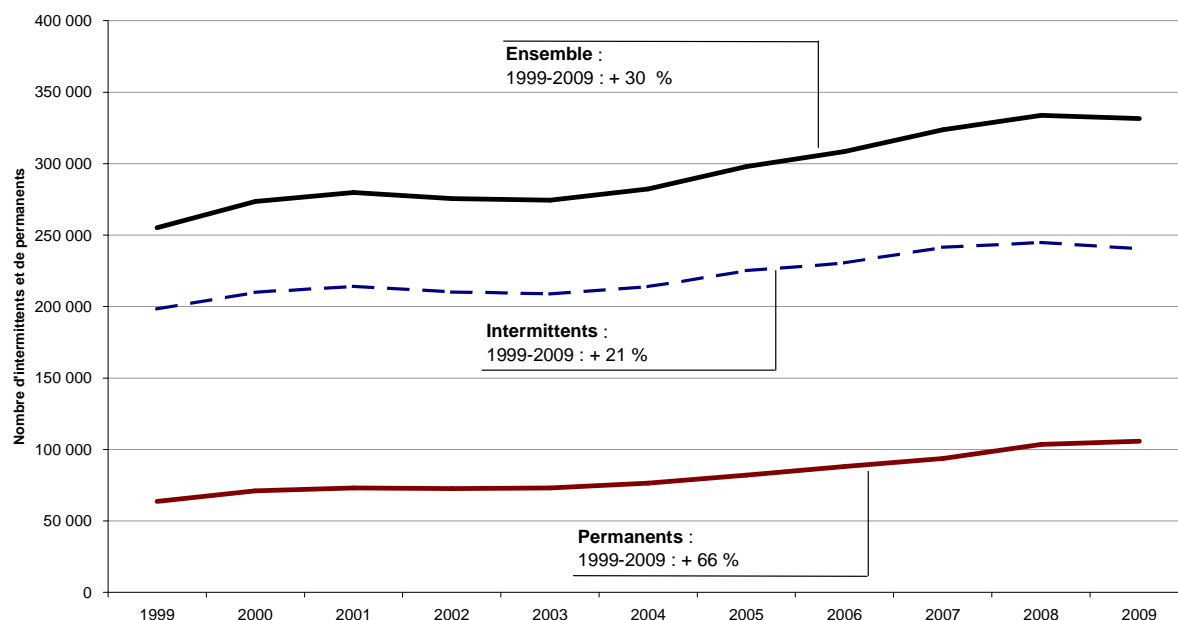
Champ : ensemble des salariés en CCDU ayant déclaré au moins un contrat à la Caisse des congés spectacles au cours de l'année, France entière.

Source : Caisse des congés spectacles / Cespra / Deps

- **Audiens**

Champ : ensemble des salariés intermittents et permanents ayant travaillé au moins une heure dans le spectacle⁸

Graphique 5 : Evolution 1999-2009 du nombre de salariés intermittents et permanents (*) dans le spectacle



(*) Total dédoublonné par statut. Un salarié intermittent peut aussi avoir des périodes d'emploi en tant que salarié permanent.
 Champ : ensemble des salariés intermittents et permanents ayant travaillé au moins une heure dans le spectacle, France entière.
 Source : Audiens / Deps

⁸ Au sens des codes NAF qui figurent en annexe 5.

Tableau 13. Répartition des salariés du spectacle (intermittents et permanents) selon l'activité de l'entreprise en 2008 et 2009

	Effectifs en 2008			Effectifs en 2009		
	Intermittents	Permanents	Ensemble (**)	Intermittents	Permanents	Ensemble (**)
Spectacle vivant						
9001Z Arts du spectacle vivant	118 372	36 720	148 820	119 178	38 854	151 273
9002Z Activités de soutien au spectacle vivant	44 001	12 242	55 258	41 814	12 157	53 103
9004Z Gestion de salles de spectacles	15 514	6 667	21 933	16 089	7 227	23 000
Total Spectacle Vivant (*)	141 282	54 705	187 210	141 123	57 210	189 053
Audiovisuel						
5920Z Enregistrement sonore et édition musicale	10 656	1 126	11 740	10 430	1 240	11 636
6010Z Édition et diffusion de programmes radio	6 683	4 063	10 612	6 333	3 929	10 159
5911A Production de films et de programmes pour la télévision	60 250	6 654	66 166	63 586	7 276	70 118
6020A Édition de chaînes généralistes	16 100	3 760	19 497	12 302	3 767	15 959
6020B Édition de chaînes thématiques	2 784	3 611	6 216	2 706	3 352	5 940
5911B Production de films institutionnels et publicitaires	27 769	5 202	32 671	24 323	4 599	28 695
5911C Production de films pour le cinéma	61 913	4 553	66 072	56 790	4 061	60 531
5912Z Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de tv	19 128	6 445	25 233	18 150	6 391	24 287
5913A Distribution de films cinématographiques	62	1 329	1 389	1 443	1 577	3 017
5913B Édition et distribution vidéo	1 576	548	2 124	470	477	947
5914Z Projection de films cinématographiques	247	12 974	13 216	343	13 206	13 546
Total Audiovisuel (*)	139 412	49 437	184 549	133 755	49 069	179 234
Total Spectacle (*)(**)	244 926	103 435	333 700	240 396	105 608	331 461
Effectifs d'entreprises d'autres NAF mais déclarant une activité principale dans le spectacle (*)	31 598	42 865	73 604	27 620	42 212	69 025
Effectifs d'entreprises hors spectacle et déclarant des intermittents	23 593		23 593	22 820		22 820
Effectifs déclarés lors de manifestations occasionnelles (***)	68 481		68 481	66 953		66 953
Ensemble des effectifs déclarés à Audiens (*)(**)	290 681	144 795	417 028	283 157	146 199	411 079

(*) Nombre d'individus dédoublonnés sur le code NAF : un individu peut alterner des périodes d'activité dans différents secteurs mais il n'est compté qu'une seule fois pour un groupe d'activités.

(**) Nombre d'individus dédoublonnés par statut : un individu ayant travaillé à la fois comme intermittent et comme permanent n'est compté qu'une seule fois.

(***) Sont comptabilisées dans ce champ des effectifs déclarés lors de manifestations occasionnelles. Des entreprises qui ne sont pas du spectacle et qui font ponctuellement appel à des intermittents. Ce chiffre inclut aussi les déclarations faites auprès du Guso.

Lecture : en 2008, 118 372 personnes ont travaillé en tant qu'intermittents et 36 720 en tant que permanents dans les arts du spectacle vivant : au total, 148 820 salariés ont travaillé en 2008 dans ce secteur.

Champ : ensemble des salariés intermittents et permanents ayant travaillé au moins une heure dans le spectacle, France entière.

Source : Audiens / Deps

Tableau 14. Répartition de la masse salariale globale (champ Audiens) selon l'activité de l'entreprise en 2008 et 2009, en millions d'euros

	Masse salariale en 2008			Masse salariale en 2009		
	Intermittents	Permanents	Ensemble	Intermittents	Permanents	Ensemble
Spectacle vivant						
9001Z Arts du spectacle vivant	497	373	870	514	390	904
9002Z Activités de soutien au spectacle vivant	128	101	229	113	100	213
9004Z Gestion de salles de spectacles	35	77	112	39	83	123
Total Spectacle Vivant	661	551	1 212	666	573	1 240
Audiovisuel						
5920Z Enregistrement sonore et édition musicale	22	25	47	21	26	48
6010Z Édition et diffusion de programmes radio	30	95	125	30	90	119
5911A Production de films et de programmes pour la télévision	371	195	567	392	214	606
6020A Édition de chaînes généralistes	94	162	256	88	178	265
6020B Édition de chaînes thématiques	18	115	134	18	104	122
5911B Production de films institutionnels et publicitaires	118	93	211	102	89	191
5911C Production de films pour le cinéma	299	122	421	246	102	347
5912Z Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de tv	139	178	317	138	183	321
5913A Distribution de films cinématographiques	0	46	46	0	63	63
5913B Édition et distribution vidéo	3	16	19	1	16	17
5914Z Projection de films cinématographiques	0	170	170	0	176	176
Total Audiovisuel	1 094	1 219	2 312	1 037	1 240	2 277
Total Spectacle	1 754	1 770	3 524	1 703	1 814	3 517
Masse salariale relative aux intermittents et aux permanents employés par des entreprises d'autres NAF mais déclarant une activité principale dans le spectacle	69	440	509	50	448	499
Masse salariale relative aux intermittents employés par des entreprises hors spectacle	68		68	64		64
Masse salariale correspondant aux manifestations occasionnelles (*)	132		132	126		126
Ensemble des effectifs déclarés à Audiens	2 025	2 209	4 234	1 943	2 262	4 205

(*) Sont comptabilisées dans ce champ des effectifs déclarés lors de manifestations occasionnelles. Des entreprises qui ne sont pas du spectacle font ponctuellement appel à des intermittents. Ce chiffre inclut aussi les déclarations faites auprès du Guso.

Champ : ensemble des salariés intermittents et permanents ayant travaillé au moins une heure dans le spectacle, France entière.

Lecture : en 2008, les salaires versés aux qu'intermittents dans les arts du spectacle vivant se sont élevés à 497 millions d'euros.

Source : Audiens / Deps

Tableau 15. Nombre d'entreprises dans le spectacle en 2008 et 2009

	Nombre d'entreprises en 2008			Nombre d'entreprises en 2009		
	Intermittents (*)	Permanents (**)	Ensemble (***)	Intermittents (*)	Permanents (**)	Ensemble (***)
Spectacle vivant						
9001Z Arts du spectacle vivant	12 414	6 270	14 670	12 885	6 830	15 340
9002Z Activités de soutien au spectacle vivant	1 697	1 137	2 196	1 721	1 216	2 275
9004Z Gestion de salles de spectacles	500	327	590	484	334	577
Total Spectacle Vivant	14 611	7 734	17 456	15 090	8 380	18 192
Audiovisuel						
5920Z Enregistrement sonore et édition musicale	896	334	1 035	968	383	1 128
6010Z Édition et diffusion de programmes radio	133	477	523	115	476	515
5911A Production de films et de programmes pour la télévision	1 521	955	1 714	1 683	1 042	1 925
6020A Édition de chaînes généralistes	17	20	24	20	21	28
6020B Édition de chaînes thématiques	84	83	107	80	87	105
5911B Production de films institutionnels et publicitaires	1 603	902	1 850	1 641	942	1 905
5911C Production de films pour le cinéma	1 548	850	1 739	1 543	877	1 766
5912Z Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de tv	590	460	730	579	447	714
5913A Distribution de films cinématographiques	16	127	132	15	134	137
5913B Édition et distribution vidéo	27	39	59	21	37	51
5914Z Projection de films cinématographiques	22	721	723	20	722	721
Total Audiovisuel	6 457	4 968	8 636	6 685	5 168	8 995
Total Spectacle	21 068	12 702	26 092	21 775	13 548	27 187
Entreprises d'autres NAF déclarant une activité principale dans le spectacle (***)	2 230	3 558	5 132	2 114	3 679	5 178
Nombre d'entreprises du spectacle	23 298	16 260	31 224	23 889	17 227	32 365
Entreprises hors spectacle mais déclarant régulièrement des intermittents	439		439	642		642
Manifestations occasionnelles (****)	307 199		307 199	303 055		303 055

Note : la notion d'entreprise s'entend au sens du SIREN.

(*) Nombre d'entreprises déclarant des intermittents.

(**) Nombre d'entreprises déclarant des permanents.

(***) Nombre d'entreprises dédoublonnées : une entreprise déclarant à la fois des intermittents et des permanents n'est comptée qu'une seule fois.

(****) Sont comptabilisées dans ce champ les manifestations occasionnelles déclarées par des particuliers ou par des entreprises qui ne sont pas du spectacle et qui ont ponctuellement fait appel à des intermittents. Pour une même entreprise, il est comptabilisé ici le nombre de manifestations déclarées au titre de l'exercice traité. Ce chiffre inclut aussi les déclarations faites auprès du Guso.

Lecture : en 2008, 12 414 entreprises dont l'activité principale relève des arts du spectacle vivant ont employé des intermittents du spectacle.

Champ : ensemble des entreprises ayant employé au moins une heure des intermittents et des permanents du spectacle, France entière.

Source : Audiens / Deps

- **Guso**

Champ : artistes et techniciens du spectacle vivant embauchés par des employeurs dont l'activité principale n'est pas le spectacle vivant

Rappel : mis en place à la fin de l'année 1999, le Guso est devenu obligatoire au 1^{er} janvier 2004 pour tout employeur d'artiste ou de technicien dont le spectacle vivant n'est pas l'activité principale⁹ (exemple : cafés-restaurants, particuliers, collectivités, etc).

Les statistiques issues de cette source permettent d'appréhender un pan souvent important (et jusqu'alors peu connu) de l'activité des professionnels du spectacle.

A noter : la nomenclature des métiers employée par le Guso a changé en 2010.

Tableau 16. Répartition des employeurs actifs, des déclarations et de la masse salariale selon le code juridique en 2009 et 2010

	Employeurs actifs				Déclarations				Masse salariale			
	Nombre		% de l'ensemble		Nombre		% de l'ensemble		En milliers d'€		% de l'ensemble	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
- Artisans	351	331	0%	0%	231	2 295	0%	0%	417	434	0%	0%
- Commerçants	1 652	1 587	2%	2%	13 636	11 329	2%	2%	1 964	2 011	1%	1%
Artisans, commerçants	2 003	1 918	2%	2%	13 867	13 624	2%	2%	2 381	2 445	2%	2%
- Associations loi 1901 et assimilées	28 630	27 163	32%	0%	166 635	159 414	28%	27%	37 737	36 356	26%	24%
- autres associations	12 275	13 279	14%	2%	107 319	112 944	18%	19%	27 190	29 349	19%	19%
Associatif	40 905	40 442	46%	46%	273 954	272 358	47%	45%	64 928	65 705	44%	43%
Particuliers	24 210	24 210	27%	27%	51 965	52 252	9%	9%	12 044	11 926	8%	8%
- Autres sociétés	1 585	1 679	2%	2%	23 085	24 152	4%	4%	5 422	5 797	4%	4%
- Professions libérales	187	209	0%	0%	1 420	1 586	0%	0%	402	1 339	0%	1%
- SA	815	775	1%	1%	14 026	13 304	2%	2%	4 660	4 411	3%	3%
- SARL	6 897	7 116	8%	8%	88 737	92 042	15%	15%	19 520	19 891	13%	13%
Sociétés industrielles ou commerciales	9 484	9 779	11%	11%	127 268	131 084	22%	22%	30 004	31 438	20%	21%
- Administrations de l'Etat	39	35	0%	0%	156	173	0%	0%	38	43	0%	0%
- Collectivités territoriales	5 477	5 736	6%	6%	79 187	86 811	13%	14%	24 459	26 575	17%	18%
- Etablissements publics	3 554	3 776	4%	4%	28 998	31 332	5%	5%	9 299	9 819	6%	6%
- Autres	41	49	0%	0%	535	449	0%	0%	136	125	0%	0%
Structures de droit public	9 111	9 596	10%	11%	108 876	118 765	18%	20%	33 932	36 562	23%	24%
- Autre forme juridique	473	592	1%	1%	4 329	4 776	1%	1%	994	1 073	1%	1%
- Comités d'entreprise	1 500	1 316	2%	1%	6 670	5 956	1%	1%	1 989	1 742	1%	1%
- Mutuelles	185	167	0%	0%	676	559	0%	0%	144	145	0%	0%
- Organismes de protection sociale	65	69	0%	0%	419	400	0%	0%	125	112	0%	0%
- Syndicats (hors copropriétés)	151	139	0%	0%	582	543	0%	0%	151	135	0%	0%
- Syndicats de copropriétés	21	24	0%	0%	124	50	0%	0%	23	10	0%	0%
Autres	2 395	2 307	3%	3%	12 800	12 284	2%	2%	3 424	3 217	2%	2%
Ensemble	88 108	88 252	100%	100%	588 730	600 367	100%	100%	146 714	151 293	100%	100%

Champ : artistes et techniciens du spectacle vivant embauchés par des employeurs dont l'activité principale n'est pas le spectacle vivant, France entière.

Lecture : en 2010, le Guso répertorie 24 210 particuliers employeurs actifs d'artistes et techniciens du spectacle vivant, soit 27 % de l'ensemble des employeurs actifs. Ils ont établi 52 252 déclarations, soit 9 % de l'ensemble des déclarations, pour un montant de 11,9 millions d'euros.

Source : Guso / Deps

⁹ La notion d'activité principale est à considérer du point de vue du code NAF (Nomenclature d'Activité Française) et non de la détention d'une licence d'entrepreneur de spectacle, laquelle est obligatoire lorsqu'une structure a pour activité principale le spectacle vivant ou lorsque son activité principale n'est pas le spectacle vivant mais qu'elle organise plus de 6 représentations par an.

Tableau 17. Répartition du nombre de déclarations par type d'emploi occupé au Guso en 2009 et 2010

Type d'employeur	2009		Type d'employeur	2010	
	Nombre de déclarations	%		Nombre de déclarations	%
Artistes	524 759	89%	Artistes	531 385	89%
Danseur	31 570	5%	Artistes chorégraphiques	32 587	5%
Comédien	37 748	6%	Artistes dramatiques	36 689	6%
Chanteur	95 629	16%	Artistes de la musique et du chant	441 429	74%
Musicien	329 036	56%	Artistes de cirque, artistes visuels	14 591	2%
Chef d'orchestre	5 203	1%	Autres emplois artistiques	6 089	1%
Artiste de variété	25 573	4%			
Techniciens & cadres	63 971	11%	Techniciens & cadres	68 975	11%
Cadre	8 978	2%	Personnels administratifs	2 025	0%
Technicien	54 993	9%	Techniciens costumes, coiffure, maquillage	1 722	0%
			Techniciens plateaux, machinerie, décors	17 652	3%
			Techniciens réalisation, régie	10 362	2%
			Techniciens son, éclairage, vidéo, image	37 159	6%
			Autres emplois techniques	55	0%
Autres emplois			Autres emplois	7	0%
Total Emplois	588 730	100%	Total Emplois	600 367	100%

Lecture : en 2010, 32 587 contrats d'artistes chorégraphiques ont été déclarés, composant 5 % de l'ensemble des déclarations effectuées auprès du Guso.

Champ : artistes et techniciens du spectacle vivant embauchés par des employeurs dont l'activité principale n'est pas le spectacle vivant, France entière.

Source : Guso / Deps

- **Afdas**

Champ : ensemble des salariés des entreprises de l'audiovisuel et du spectacle vivant ayant bénéficié d'une formation

Tableau 18. Répartition des stagiaires selon la nature de la formation suivie en 2009 et 2010

2009	Permanents		Intermittents	Ensemble
	Spectacle vivant	Audiovisuel et Cinéma		
Informatique, bureautique, comptabilité	11%	18%	3%	13%
Audiovisuel	2%	23%	18%	18%
Langues	7%	8%	19%	11%
Formation artistique	1%	0%	1%	1%
Encadrement, développement personnel, communication	8%	20%	3%	13%
Sécurité, secourisme	20%	8%	6%	10%
PAO, CAO, multimedia	5%	5%	5%	5%
Spectacle vivant	30%	2%	35%	16%
Autres	14%	15%	10%	13%
Ensemble	100%	100%	100%	100%
Effectifs	14 075	39 616	18 210	71 901

2010	Permanents		Intermittents	Ensemble
	Spectacle vivant	Audiovisuel et Cinéma		
Informatique, bureautique, comptabilité	10%	20%	2%	13%
Audiovisuel	2%	21%	17%	16%
Langues	8%	8%	19%	11%
Formation artistique	1%	0%	1%	1%
Encadrement, développement personnel, communication	10%	20%	4%	14%
Sécurité, secourisme	21%	7%	8%	10%
PAO, CAO, multimedia	6%	5%	4%	5%
Spectacle vivant	29%	1%	34%	16%
Autres	13%	18%	11%	15%
Ensemble	100%	100%	100%	100%
Effectifs	13 652	35 909	17 679	67 240

Lecture : en 2010, 13 652 permanents du spectacle vivant ont suivi une formation. Parmi eux, 1 % ont suivi une formation artistique.

Champ : ensemble des salariés des entreprises de l'audiovisuel et du spectacle vivant ayant bénéficié d'une formation, France entière.

Source : Afdas / Deps

Tableau 19. Les caractéristiques des stagiaires selon leur statut en 2009 et 2010 (en %)

2009	Permanents		Intermittents	Ensemble
	Spectacle vivant	Audiovisuel et Cinéma		
Hommes	45%	53%	55%	52%
Moins de 35 ans	40%	35%	39%	37%
Résidents en Île-de-France	39%	85%	57%	69%

2010	Permanents		Intermittents	Ensemble
	Spectacle vivant	Audiovisuel et Cinéma		
Hommes	46%	52%	57%	52%
Moins de 35 ans	42%	33%	33%	35%
Résidents en Île-de-France	37%	83%	54%	66%

Champ : ensemble des salariés des entreprises de l'audiovisuel et du spectacle vivant ayant bénéficié d'une formation, France entière.

Lecture : en 2010, parmi les permanents du spectacle vivant, 46 % des stagiaires sont des hommes.

Source : Afdas / Deps.

Tableau 20. Répartition des entreprises cotisantes par activité en 2009 (NAF 2003)

code NAF 2003	libellé	nombre d'entreprises	cotisations en milliers d'euros	
			montant total	dont intermittents du spectacle
923A	Activités artistiques	9 276	15 819	8 560
923B	Services annexes aux spectacles	1 947	5 615	3 028
923D	Gestion de salles de spectacles	460	2 643	982
923K	Activités diverses du spectacle	232	269	157
Entreprises avec un code NAF lié au spectacle vivant		11 915	24 346	12 727
Autres codes NAF		4 362	6 962	4 802
Ensemble de la branche spectacle vivant		16 277	31 308	17 529
221G	Edition d'enregistrements sonores	660	1 619	268
921A	Production de films pour la télévision	772	4 918	3 831
921B	Production de films institutionnels et publicitaires	1 256	3 634	2 016
921C	Production de films pour le cinéma	1 180	7 110	5 110
921D	Prestations techniques pour le cinéma et la télévision	625	6 821	2 719
921 F	Distribution de films cinématographiques	97	582	51
921G	Edition et distribution vidéo	122	690	81
921J	Projection de films cinématographiques	707	2 943	9
922A	Activités de radio	564	6 662	674
922B	Production de programmes de télévision	337	4 029	2 247
922D	Edition de chaînes généralistes	10	8 141	926
922E	Edition de chaînes thématiques	44	1 956	226
922 F	Distribution de bouquets de programmes de radio et de télévision	5	776	2
Entreprises avec un code NAF lié au cinéma ou à l'audiovisuel		6 379	49 881	18 159
Autres codes NAF		2 194	16 627	3 988
Ensemble de la branche cinéma audiovisuel		8 573	66 508	22 148
Ensemble du spectacle		24 850	97 816	39 677

Champ : ensemble des salariés des entreprises de l'audiovisuel et du spectacle vivant ayant bénéficié d'une formation, France entière.

Lecture : en 2009, 16 277 entreprises relèvent des arts du spectacle vivant ; cette branche a versé 31 millions d'euros de cotisations, dont 17,5 millions au titre des intermittents.

Source : Afdas / Deps

Tableau 21. Répartition des entreprises cotisantes par activité en 2010 (NAF 2008)

code NAF 2008	libellé	nombre d'entreprises	cotisations en milliers d'euros	
			montant total	dont intermittents du spectacle
9001Z	Arts du spectacle vivant	11 519	18 017	9 831
9002Z	Activités de soutien au spectacle vivant	2 243	5 766	2 999
9004Z	Gestion de salles de spectacles	419	2 400	595
Entreprises avec un code NAF lié au spectacle vivant		14 181	26 182	13 425
Autres codes NAF		2 403	3 606	1 634
Ensemble de la branche spectacle vivant		16 584	29 788	15 059
5911A	Production de films et de programmes pour la télévision	1 578	11 617	7 149
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	1 541	4 199	2 395
5911C	Production de films pour le cinéma	1 477	7 747	5 672
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	678	6 529	2 951
5913A	Distribution de films cinématographiques	113	690	23
5913B	Edition et distribution vidéo	137	676	69
5914Z	Projection de films cinématographiques	724	3 167	22
5920Z	Edition d'enregistrements sonores et édition musicale	849	1 749	346
6010Z	Edition et diffusion de programmes radio	552	6 642	681
6020A	Edition de chaînes généralistes	23	14 221	1 593
6020B	Edition de chaînes thématiques	69	3 074	351
6130Z	Télécommunications par satellite	7	1 028	14
Entreprises avec un code NAF lié au cinéma ou à l'audiovisuel		7 748	61 339	21 266
Autres codes NAF		957	1 471	1 471
Ensemble de la branche cinéma audiovisuel		8 705	62 810	22 737
Ensemble du spectacle		25 289	92 598	37 796

Champ : ensemble des salariés des entreprises de l'audiovisuel et du spectacle vivant ayant bénéficié d'une formation, France entière.

Lecture : en 2010, 16 584 entreprises relèvent des arts du spectacle vivant ; cette branche a versé près de 30 millions d'euros de cotisations, dont 15 millions au titre des intermittents.

Source : Afdas / Deps

Tableau 22. Répartition des entreprises cotisantes selon la taille en 2009 et 2010

	En 2009, nombre d'entreprises de...			En 2010, nombre d'entreprises de...		
	... moins de 10 salariés	... 10 salariés ou +	Ensemble	... moins de 10 salariés	... 10 salariés ou +	Ensemble
Spectacle vivant	15 517	760	16 277	15 934	650	16 584
Audiovisuel et cinéma	7 619	954	8 573	7 806	899	8 705
Ensemble	23 136	1 714	24 850	23 740	1 549	25 289

Champ : ensemble des salariés des entreprises de l'audiovisuel et du spectacle vivant ayant bénéficié d'une formation, France entière.

Lecture : en 2010, on dénombre 15 934 entreprises de moins de 10 salariés dans le spectacle vivant cotisant à l'Afdas.

Source : Afdas / Deps

Données régionales

- **Déclarations annuelles des données sociales (D.A.D.S.) (Insee)**

Champ : ensemble des salariés ayant travaillé au moins 1 heure dans l'année dans le champ du spectacle

Tableau 23. Effectifs salariés dans le champ du spectacle en 2008, selon la région de résidence

Nombre de salariés en 2008 en...		Audiovisuel	Spectacle vivant	Ensemble du spectacle*	Nombre de salariés en 2008 en...		Audiovisuel	Spectacle vivant	Ensemble du spectacle*
Île-de-France		143 718	97 370	215 760	Ouest	Pays de la Loire	3 906	11 702	14 758
Bassin Parisien	Champagne-Ardennes	1 235	3 223	4 292		Bretagne	4 144	9 870	13 216
	Picardie	2 543	3 784	5 940		Poitou-Charentes	3 428	4 856	7 892
	Haute-Normandie	2 289	4 887	6 816	Sud-Ouest	Aquitaine	6 293	10 340	15 826
	Région Centre	3 484	6 594	9 449		Midi-Pyrénées	4 407	9 772	13 315
	Basse-Normandie	2 524	3 593	5 815		Limousin	1 059	1 625	2 568
	Bourgogne	1 764	3 977	5 469	Centr e-Est	Rhône-Alpes	11 944	23 875	33 669
Nord-Pas de Calais	7 559	10 071	16 566	Auvergne		1 398	3 657	4 804	
Est	Lorraine	2 051	6 487	8 297	Méditer-ranée	Languedoc-Roussillon	4 139	10 410	13 850
	Alsace	3 628	4 914	8 102		Provence-Alpes-Côte d'Azur	13 863	20 858	32 506
	Franche-Comté	1 329	4 054	5 213		Corse	1 024	447	1 414
DOM, TOM, Saint-Pierre-et-Miquelon						3 528	3 609	6 942	

* dédoublonnés

Champ : salariés ayant travaillé au moins une heure dans l'un des secteurs du spectacle en 2008, France entière.

Lecture : en 2008, 143 718 salariés ont travaillé au moins une heure dans l'audiovisuel.

Source : Insee DADS 2008 / Deps

Tableau 24. Nombre d'établissements et volume d'heures travaillées dans le champ du spectacle en 2008, selon la région de travail

		Nombre d'établissements			Nombre d'heures travaillées		
		Audiovisuel	Spectacle vivant	Ensemble du spectacle	Audiovisuel	Spectacle vivant	Ensemble du spectacle
Île-de-France		6 079	6 158	12 237	113 565 435	48 170 302	161 735 737
Bassin Parisien	Champagne-Ardennes	76	261	337	860 059	1 248 137	2 108 196
	Picardie	97	416	513	827 696	1 447 826	2 275 522
	Haute-Normandie	104	435	539	1 533 766	2 135 630	3 669 396
	Région Centre	165	686	851	1 339 297	2 661 761	4 001 058
	Basse-Normandie	123	342	465	915 399	1 519 916	2 435 315
	Bourgogne	127	522	649	902 863	1 898 184	2 801 047
Nord-Pas de Calais		232	812	1 044	2 865 228	4 008 427	6 873 655
Est	Lorraine	122	467	589	1 531 213	2 614 306	4 145 519
	Alsace	143	410	553	2 565 593	2 569 231	5 134 824
	Franche-Comté	78	369	447	779 268	1 596 480	2 375 748
Ouest	Pays de la Loire	261	1 149	1 410	2 212 918	4 631 455	6 844 373
	Bretagne	315	966	1 281	2 152 979	3 539 862	5 692 841
	Poitou-Charentes	152	575	727	1 313 530	2 105 539	3 419 069
Sud-Ouest	Aquitaine	300	1 215	1 515	2 639 689	4 603 581	7 243 270
	Midi-Pyrénées	289	1 115	1 404	2 254 703	4 047 315	6 302 018
	Limousin	57	223	280	751 856	778 396	1 530 252
Centr e-Est	Rhône-Alpes	723	2 317	3 040	6 789 124	9 606 775	16 395 899
	Auvergne	92	400	492	715 968	1 394 029	2 109 997
Méditer-ranée	Languedoc-Roussillon	242	1 122	1 364	1 853 719	3 776 034	5 629 753
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	540	1 888	2 428	4 788 616	9 160 977	13 949 593
	Corse	54	81	135	642 336	236 949	879 285
DOM, TOM, Saint-Pierre-et-Miquelon		173	194	367	2 897 774	1 533 151	4 430 925

Champ : établissements du spectacle ayant employé des salariés pendant au moins une heure en 2008, France entière.

Lecture : en 2008, 6 079 établissements de l'audiovisuel ont employé des salariés. Ceux-là y ont travaillé 113 565 435 heures.

Source : Insee DADS 2008 / Deps

- **Pôle Emploi - salariés intermittents indemnisés au titre des annexes 8 & 10**

Champ : Ensemble des salariés intermittents indemnisés au titre des annexes 8 et 10

Tableau 25. Effectifs et âge moyen des allocataires de l'Assurance chômage indemnisés au titre des annexes 8 et 10 aux 31/12/2009 et 31/12/2010, selon la région de résidence

Région de résidence	Au 31 décembre 2009						Au 31 décembre 2010					
	Annexe 8		Annexe 10		Ensemble		Annexe 8		Annexe 10		Ensemble	
	Effectif	Age moyen	Effectif	Age moyen	Effectif	Age moyen	Effectif	Age moyen	Effectif	Age moyen	Effectif	Age moyen
11 Ile-de-France	25 327	38	14 623	40	39 950	38	25 964	38	14 907	40	40 871	39
21 Champagne-Ardenne	223	37	364	41	587	40	243	38	382	41	625	40
22 Picardie	439	38	451	41	890	39	447	38	451	41	898	40
23 Haute-Normandie	462	38	440	41	902	40	492	39	460	42	952	40
24 Centre	803	39	1 022	40	1 825	40	821	39	1 039	40	1 860	40
25 Basse-Normandie	365	38	486	40	851	39	375	38	480	40	855	39
26 Bourgogne	390	39	565	41	955	41	414	40	581	42	995	41
31 Nord-Pas-de-Calais	899	36	930	38	1 829	37	1 002	36	955	38	1 957	37
41 Lorraine	353	37	661	39	1 014	39	380	38	672	40	1 052	39
42 Alsace	611	37	536	40	1 147	38	635	37	531	41	1 166	39
43 Franche-Comté	266	40	291	42	557	41	267	40	291	42	558	41
52 Pays-de-la-Loire	1 157	38	1 979	39	3 136	39	1 209	39	2 027	40	3 236	39
53 Bretagne	1 064	38	1 336	40	2 400	39	1 121	39	1 436	40	2 557	39
54 Poitou-Charentes	773	37	747	41	1 520	39	778	38	750	41	1 528	39
72 Aquitaine	1 135	39	1 699	40	2 834	40	1 197	39	1 745	40	2 942	40
73 Midi-Pyrénées	1 220	39	2 618	40	3 838	40	1 259	40	2 711	40	3 970	40
74 Limousin	166	39	260	40	426	40	185	38	254	40	439	40
82 Rhône-Alpes	2 815	37	3 619	40	6 434	39	2 972	38	3 697	40	6 669	39
83 Auvergne	313	39	639	41	952	40	331	39	621	41	952	41
91 Languedoc-Roussillon	1 210	40	2 750	41	3 960	41	1 239	41	2 769	42	4 008	41
93 Provence-Alpes-Côte-d'Azur	2 861	39	3 389	41	6 250	40	2 965	39	3 406	41	6 371	40
94 Corse	89	37	87	43	176	40	97	38	91	43	188	40
97 Guadeloupe	30	35	17	43	47	38	23	40	15	45	38	42
97 Guyane	21	35	5	48	26	38	59	39	70	47	129	43
97 La Réunion	126	37	129	39	255	38	15	35	4	44	19	37
97 Martinique	61	38	59	46	120	42	130	38	139	40	269	39
Total	43 179	38	39 702	40	82 881	39	44 620	38	40 484	40	85 104	39

Champ : allocataires indemnisés au 31 décembre au titre des annexes 8 et 10 du Règlement Général de l'Assurance Chômage, France entière.

Lecture : au 31 décembre 2009, l'Île-de-France compte 25 327 salariés intermittents indemnisés au titre de l'annexe 8 ; ils ont en moyenne 38 ans.

Source : Pôle Emploi / Deps

- **Pôle Emploi - demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle**

Champ : Ensemble des demandeurs d'emploi dans les métiers de l'audiovisuel et du spectacle vivant, inscrits à Pôle Emploi en catégories 1,2,3,6,7 ou 8¹⁰

Tableau 26. Répartition des demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle selon la région de résidence en 2009 et 2010

	2009				2010		Variation 2009-2010 (Rome V3)
	Rome V2		Rome V3		Rome V3		
	Effectifs	% de l'ensemble	Effectifs	% de l'ensemble	Effectifs	% de l'ensemble	
11 Ile-de-France	66 167	47%	73 455	45%	73 385	45%	0%
21 Champagne-Ardenne	1 038	1%	1 258	1%	1 343	1%	+ 7%
22 Picardie	1 534	1%	1 846	1%	1 911	1%	+ 4%
23 Haute-Normandie	1 751	1%	2 106	1%	2 149	1%	+ 2%
24 Centre	3 032	2%	3 543	2%	3 644	2%	+ 3%
25 Basse-Normandie	1 534	1%	1 807	1%	1 804	1%	0%
26 Bourgogne	1 615	1%	1 935	1%	1 971	1%	+ 2%
31 Nord-Pas-de-Calais	3 343	2%	4 352	3%	4 580	3%	+ 5%
41 Lorraine	1 804	1%	2 287	1%	2 359	1%	+ 3%
42 Alsace	1 789	1%	2 232	1%	2 299	1%	+ 3%
43 Franche-Comté	960	1%	1 186	1%	1 180	1%	- 1%
52 Pays-de-la-Loire	5 298	4%	6 207	4%	6 328	4%	+ 2%
53 Bretagne	4 412	3%	5 246	3%	5 400	3%	+ 3%
54 Poitou-Charentes	2 355	2%	3 096	2%	3 141	2%	+ 1%
72 Aquitaine	5 080	4%	5 945	4%	6 165	4%	+ 4%
73 Midi-Pyrénées	6 441	5%	7 407	5%	7 749	5%	+ 5%
74 Limousin	732	1%	866	1%	919	1%	+ 6%
82 Rhône-Alpes	10 677	8%	12 559	8%	13 070	8%	+ 4%
83 Auvergne	1 550	1%	1 797	1%	1 877	1%	+ 4%
91 Languedoc-Roussillon	6 583	5%	7 520	5%	7 711	5%	+ 3%
93 Provence-Alpes-Côte-d'Azur	11 007	8%	12 670	8%	12 710	8%	0%
94 Corse	329	0%	403	0%	412	0%	+ 2%
DOM-TOM	1 566	1%	2 142	1%	2 207	1%	+ 3%
France entière	140 597	100%	161 865	100%	164 314	100%	+ 2%

Champ : ensemble des demandeurs d'emploi dans les métiers de l'audiovisuel et du spectacle vivant, inscrits à Pôle Emploi en catégories 1, 2, 3, 6, 7 ou 8, France entière.

Lecture : en 2009, l'Île-de-France dénombre 66 167 demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle selon la nomenclature Rome V2 (soit 47 % de l'ensemble), et 73 455 selon la nomenclature Rome V3 (soit 45 % de l'ensemble).

Source : Pôle Emploi / Deps

¹⁰ Voir en annexe 5 le détail des catégories de demandeurs d'emploi utilisées par Pôle emploi.

- Caisse des congés spectacles

Champ : Ensemble des salariés en CDDU ayant déclaré au moins un contrat à la Caisse des congés spectacles au cours de l'année

Tableau 27. Répartition des salariés intermittents selon la région de résidence en 1994, 1998, 2005 et 2007

	1994		1998		2005		2007	
	Effectifs	% de l'ensemble	Effectifs	% de l'ensemble	Effectifs	% de l'ensemble	Effectifs	% de l'ensemble
Ile-de-France	43 507	64	58 002	58	64 354	51	69 175	50
Paris	25 326	37	33 323	33	35 057	28	37 078	27
Hors Paris	18 181	27	24 679	25	29 297	23	32 097	23
Champagne-Ardennes	436	1	681	1	968	1	1 010	1
Picardie	686	1	1 113	1	1 464	1	1 584	1
Haute-Normandie	807	1	1 127	1	1 558	1	1 710	1
Centre	1 206	2	1 922	2	2 814	2	3 095	2
Basse-Normandie	517	1	880	1	1 250	1	1 419	1
Bourgogne	729	1	1 167	1	1 579	1	1 682	1
Nord-Pas-de-Calais	1 038	2	1 793	2	2 814	2	3 342	2
Lorraine	679	1	1 143	1	1 590	1	1 705	1
Alsace	796	1	1 269	1	1 668	1	1 892	1
Franche-Comté	422	1	698	1	935	1	917	1
Pays-de-la-Loire	1 624	2	2 750	3	4 203	3	4 740	3
Bretagne	1 246	2	2 185	2	3 397	3	3 755	3
Poitou-Charentes	721	1	1 168	1	2 121	2	2 401	2
Aquitaine	1 257	2	2 516	3	3 748	3	4 139	3
Midi-Pyrénées	1 445	2	2 870	3	4 813	4	5 247	4
Limousin	253	0	416	0	621	0	688	1
Rhone-Alpes	3 872	6	6 083	6	8 565	7	9 652	7
Auvergne	516	1	865	1	1 334	1	1 435	1
Languedoc-Roussillon	1 957	3	3 275	3	4 978	4	5 379	4
PACA	3 439	5	5 835	6	8 698	7	9 602	7
Corse	85	0	175	0	275	0	278	0
DOM-TOM et autres	950	1	2 033	2	2 051	2	2 460	2
Total	68 188	100	99 968	100	125 808	100	137 307	100

Champ : ensemble des salariés en CDDU ayant déclaré au moins un contrat à la Caisse des congés spectacles au cours de l'année, France entière.

Lecture : en 2007, l'Île-de-France dénombre 69 175 salariés intermittents ayant déclaré au moins un contrat à la Caisse des congés spectacles, soit 50 % de l'ensemble.

Source : Caisse des congés spectacles / Cespra / Deps

Tableau 28. Répartition des entreprises du spectacle par région d'implantation en 2005 et 2007

	2005		2007	
	Effectifs	% de l'ensemble	Effectifs	% de l'ensemble
Ile-de-France	9 111	43	9 595	41
<i>Paris</i>	5 303	25	5 629	24
<i>Hors Paris</i>	3 808	18	3 966	17
Champagne-Ardennes	239	1	234	1
Picardie	316	1	320	1
Haute-Normandie	333	2	344	1
Centre	532	2	533	2
Basse-Normandie	236	1	254	1
Bourgogne	358	2	368	2
Nord-Pas-de-Calais	541	3	581	2
Lorraine	315	1	318	1
Alsace	360	2	402	2
Franche-Comté	210	1	221	1
Pays-de-la-Loire	756	4	811	3
Bretagne	723	3	761	3
Poitou-Charentes	417	2	465	2
Aquitaine	717	3	771	3
Midi-Pyrénées	943	4	1 009	4
Limousin	158	1	161	1
Rhone-Alpes	1 759	8	1 887	8
Auvergne	300	1	307	1
Languedoc-Roussillon	1 025	5	1 098	5
PACA	1 687	8	1 766	8
Corse	86	0	94	0
DOM-TOM et autres	172	1	206	1
Total	21 294	100	23 285	100

Champ : ensemble des salariés en CDDU ayant déclaré au moins un contrat à la Caisse des congés spectacles au cours de l'année, France entière.

Lecture : en 2007, l'Île-de-France dénombre 9 595 entreprises employant des salariés sous contrats déclarés auprès de la Caisse des congés spectacles, soit 41 % de l'ensemble.

Source : Caisse des congés spectacles / Cespra / Deps

- Audiens

Champ : ensemble des salariés intermittents et permanents ayant travaillé au moins une heure dans le spectacle¹¹

Tableau 29. Répartition des effectifs par région d'implantation de l'entreprise en 2008 et 2009

	Spectacle vivant (*)	Audiovisuel (*)	Ensemble du spectacle selon la NAF (*)	Autres activités du spectacle (***)	Hors spectacle mais avec des intermittents employés régulièrement	Manifestations occasionnelles (****)	Ensemble du spectacle (*)
Année : 2008	Ile de France	88 048	159 873	221 825	21 729	16 114	251 197
	Champagne Ardenne	3 732	566	4 255	939	42	6 720
	Picardie	4 481	579	5 011	1 260	246	8 320
	Haute Normandie	4 653	616	5 197	1 446	161	8 036
	Centre	8 515	1 328	9 741	2 320	13	15 155
	Basse Normandie	4 266	716	4 907	2 632	8	8 470
	Bourgogne	4 303	653	4 910	1 756	169	8 626
	Nord	8 792	2 189	10 585	2 341	953	15 775
	Lorraine	4 113	1 723	5 723	2 191	497	9 855
	Alsace	4 864	1 817	6 432	1 612	350	9 137
	Franche Comté	3 257	342	3 569	1 115	8	5 550
	Pays de Loire	11 277	3 052	13 969	3 346	1 099	21 428
	Bretagne	9 119	2 357	11 151	3 387	1 268	17 473
	Poitou Charente	7 060	1 947	8 928	2 479	230	13 917
	Aquitaine	9 860	1 686	11 350	3 569	655	17 945
	Midi Pyrénées	10 166	3 074	12 643	3 651	517	20 233
	Limousin	2 434	363	2 781	697	53	4 787
	Rhône Alpes	22 223	6 774	27 762	5 921	458	37 118
	Auvergne	4 838	699	5 426	1 669	122	8 866
	Languedoc Roussillon	11 735	1 293	12 848	4 480	81	20 969
	PACA	20 100	6 232	25 564	8 255	1 320	37 522
	Corse	569	414	959	266	81	1 366
	Outre Mer	755	282	1 018	55	0	1 645
	Monaco	101	182	282	10	87	381
	Etranger ou non renseigné	63	23	86	17	153	441
	Ensemble (*)(**)	187 210	184 549	333 700	73 604	23 593	68 481
Année : 2009	Ile de France	89 497	154 528	218 873	19 376	15 276	246 720
	Champagne Ardenne	3 749	610	4 315	1 015	109	6 819
	Picardie	5 022	879	5 845	1 163	315	9 058
	Haute Normandie	4 720	645	5 290	1 302	29	8 036
	Centre	7 755	1 243	8 877	2 081	84	14 025
	Basse Normandie	4 373	769	5 093	2 683	39	8 715
	Bourgogne	4 488	541	4 980	1 509	166	8 459
	Nord	9 728	2 106	11 472	2 156	1 417	16 624
	Lorraine	4 547	1 834	6 202	1 773	299	9 744
	Alsace	5 120	1 930	6 807	1 321	329	9 295
	Franche Comté	3 322	318	3 600	1 205	17	5 492
	Pays de Loire	11 802	3 047	14 450	3 299	1 091	21 947
	Bretagne	9 153	2 257	11 107	3 593	1 015	17 330
	Poitou Charente	7 064	1 724	8 711	2 379	291	13 794
	Aquitaine	10 425	1 870	12 092	3 280	661	18 190
	Midi Pyrénées	10 723	2 984	13 187	3 614	506	20 332
	Limousin	2 410	358	2 751	798	27	4 676
	Rhône Alpes	21 996	6 764	27 554	5 878	531	37 217
	Auvergne	3 728	735	4 340	1 620	99	7 779
	Languedoc Roussillon	12 615	1 541	13 954	4 138	159	21 367
	PACA	19 658	4 974	24 015	7 621	1 299	35 286
	Corse	499	410	886	369	41	1 418
	Outre Mer	742	491	1 217	72	0	1 851
	Monaco	135	166	300	14	33	347
	Etranger ou non renseigné	34	9	43	14	124	277
	Ensemble (*)(**)	189 053	179 234	331 461	69 025	22 820	66 953

(*) Nombre d'individus dédoublonnés sur le code NAF : un individu peut alterner des périodes d'activité dans différents secteurs mais il n'est compté qu'une seule fois par région.

(**) Nombre d'individus dédoublonnés par région d'implantation : un individu déclaré par 2 entreprises ayant le même code NAF mais n'étant pas implantées dans la même région n'est compté qu'une seule fois.

(***) Il s'agit des entreprises déclarant au moins un intermittent, dont le code NAF diffère de ceux présentés en annexe, mais dont l'activité principale déclarée relève bien du spectacle.

(****) Sont comptabilisés dans ce champ les effectifs déclarés lors de manifestations occasionnelles. Des entreprises qui ne sont pas du spectacle font ponctuellement appel à des intermittents. Sont incluses les déclarations faites auprès du Guso.

Champ : ensemble des salariés ayant travaillé au moins une heure dans le spectacle, France entière.

Lecture : en 2009, 89 497 salariés ont travaillé au moins une heure dans une entreprise du spectacle vivant en Île-de-France.

Source : Audiens / Deps

¹¹ Au sens des codes NAF qui figurent en annexe 5.

Tableau 30. Répartition des entreprises par région d'implantation en 2008 et 2009

	Spectacle vivant	Audiovisuel	Ensemble du spectacle selon la NAF	Autres activités du spectacle (*)	Ensemble du spectacle	Hors spectacle mais avec des intermittents employés régulièrement	Manifestations occasionnelles (**)	
Année : 2008	Ile de France	5 370	5 467	10 837	1 332	12 169	287	52 164
	Champagne Ardenne	215	50	265	65	330	3	5 033
	Picardie	300	63	363	91	454	4	5 572
	Haute Normandie	343	73	416	108	524	4	5 034
	Centre	515	126	641	168	809	2	12 386
	Basse Normandie	227	76	303	102	405	3	5 150
	Bourgogne	380	82	462	119	581	4	5 855
	Nord	560	160	720	154	874	8	9 435
	Lorraine	281	80	361	115	476	6	7 752
	Alsace	347	99	446	114	560	10	4 119
	Franche Comté	211	46	257	67	324	2	3 477
	Pays de Loire	779	185	964	265	1 229	12	24 214
	Bretagne	675	231	906	256	1 162	10	16 830
	Poitou Charente	439	126	565	163	728	3	9 321
	Aquitaine	840	210	1 050	265	1 315	12	16 823
	Midi Pyrénées	936	213	1 149	289	1 438	11	22 884
	Limousin	188	44	232	48	280	2	3 393
	Rhône Alpes	1 821	531	2 352	471	2 823	18	29 441
	Auvergne	283	67	350	99	449	6	7 103
	Languedoc Roussillon	1 033	186	1 219	295	1 514	8	27 393
PACA	1 581	440	2 021	500	2 521	19	31 151	
Corse	63	46	109	31	140	2	940	
Outre Mer	62	22	84	9	93	0	1 684	
Monaco	4	6	10	3	13	2	1	
Etranger ou non renseigné	3	7	10	3	13	1	44	
Ensemble	17 456	8 636	26 092	5 132	31 224	439	307 199	
Année : 2009	Ile de France	5 573	5 711	11 284	1 317	12 601	332	50 696
	Champagne Ardenne	222	50	272	70	342	8	4 629
	Picardie	346	68	414	87	501	10	5 724
	Haute Normandie	350	79	429	100	529	6	5 363
	Centre	549	131	680	182	862	10	11 990
	Basse Normandie	243	90	333	100	433	9	5 282
	Bourgogne	386	83	469	125	594	6	5 609
	Nord	588	170	758	154	912	27	8 775
	Lorraine	283	87	370	115	485	9	7 331
	Alsace	373	100	473	102	575	13	4 007
	Franche Comté	214	50	264	68	332	4	3 418
	Pays de Loire	845	185	1 030	268	1 298	13	24 430
	Bretagne	685	238	923	267	1 190	22	16 968
	Poitou Charente	474	121	595	166	761	7	9 080
	Aquitaine	878	235	1 113	257	1 370	30	16 368
	Midi Pyrénées	988	222	1 210	308	1 518	23	22 842
	Limousin	172	42	214	50	264	5	3 401
	Rhône Alpes	1 896	541	2 437	489	2 926	31	29 189
	Auvergne	288	63	351	95	446	8	7 073
	Languedoc Roussillon	1 063	198	1 261	317	1 578	17	27 727
PACA	1 646	450	2 096	494	2 590	47	30 870	
Corse	70	51	121	37	158	2	852	
Outre Mer	55	21	76	6	82	0	1 406	
Monaco	3	5	8	1	9	2	0	
Etranger ou non renseigné	2	4	6	3	9	1	25	
Ensemble	18 192	8 995	27 187	5 178	32 365	642	303 055	

(*) Il s'agit des entreprises déclarant au moins un intermittent, dont le code NAF diffère de ceux présentés en annexe, mais dont l'activité principale déclarée relève bien du spectacle.

(**)Sont comptabilisées dans ce champ les manifestations occasionnelles déclarées par des particuliers ou par des entreprises qui ne sont pas du spectacle et qui ont ponctuellement fait appel à des intermittents, Pour une même entreprise, il est comptabilisé ici le nombre de manifestations déclarées au titre de l'exercice traité. Ce chiffre inclut aussi les déclarations faites auprès du Guso.

Champ : ensemble des salariés intermittents et permanents ayant travaillé au moins une heure dans le spectacle, France entière.

Lecture : en 2008, 5 370 entreprises du spectacle vivant ont employé des salariés intermittents et permanents en Île-de-France.

Source : Audiens / Deps

- Guso

Champ : artistes et techniciens du spectacle vivant embauchés par des employeurs dont l'activité principale n'est pas le spectacle vivant

Tableau 31. Répartition des déclarations et des employeurs actifs par région d'implantation en 2009 et 2010

	Année : 2009				Année : 2010			
	Employeurs actifs		Déclarations		Employeurs actifs		Déclarations	
	Nombre	% de l'ensemble	Nombre	% de l'ensemble	Nombre	% de l'ensemble	Nombre	% de l'ensemble
Île-de-France	33 348	11%	98 892	17%	9 182	10%	101 476	17%
Champagne-Ardenne	6 327	2%	9 393	2%	1 805	2%	9 578	2%
Picardie	5 749	2%	10 586	2%	1 801	2%	9 863	2%
Haute-Normandie	4 957	2%	9 044	2%	1 440	2%	8 921	1%
Centre	13 636	5%	23 198	4%	4 286	5%	23 450	4%
Basse-Normandie	6 498	2%	9 177	2%	2 050	2%	9 343	2%
Bourgogne	7 834	3%	10 666	2%	2 313	3%	11 415	2%
Nord-Pas-de-Calais	9 229	3%	16 434	3%	2 433	3%	16 664	3%
Lorraine	9 259	3%	14 744	3%	2 470	3%	14 648	2%
Alsace	4 187	1%	7 946	1%	1 012	1%	7 868	1%
Franche-Comté	3 893	1%	5 316	1%	1 224	1%	5 581	1%
Pays de la Loire	29 440	10%	47 280	8%	8 882	10%	49 569	8%
Bretagne	19 560	7%	31 380	5%	6 129	7%	32 004	5%
Poitou-Charentes	10 673	4%	18 216	3%	3 375	4%	18 056	3%
Aquitaine	15 265	5%	29 631	5%	4 900	6%	29 724	5%
Midi-Pyrénées	22 121	8%	54 503	9%	8 118	9%	55 353	9%
Limousin	4 002	1%	6 047	1%	1 366	2%	6 080	1%
Rhône-Alpes	32 434	11%	48 269	8%	9 151	10%	49 624	8%
Auvergne	7 301	3%	13 134	2%	2 133	2%	12 774	2%
Languedoc-Roussillon	20 708	7%	63 397	11%	7 093	8%	63 783	11%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	23 149	8%	57 488	10%	6 792	8%	60 841	10%
Corse	357	0%	1 131	0%	100	0%	1 079	0%
Dom Tom	615	0%	2 718	0%	183	0%	2 569	0%
Monaco	2	0%			2	0%	6	0%
Étranger	118	0%	140	0%	12	0%	98	0%
Ensemble	290 662	100%	588 730	100%	88 252	100%	600 367	100%

Champ : artistes et techniciens du spectacle vivant embauchés par des employeurs dont l'activité principale n'est pas le spectacle vivant, France entière.

Lecture : en 2009, 33 348 employeurs actifs en Île-de-France (dont l'activité principale n'est pas le spectacle vivant) ont employé des artistes et techniciens du spectacle vivant.

Source : Guso / Deps

Champ : artistes et techniciens du spectacle vivant embauchés par des employeurs dont l'activité principale n'est pas le spectacle vivant, France entière.

Lecture : en 2009, 33 348 employeurs actifs en Île-de-France (dont l'activité principale n'est pas le spectacle vivant) ont employé des artistes et techniciens du spectacle vivant.

Source : Guso / Deps

- **Afdas**

Champ : ensemble des salariés des entreprises de l'audiovisuel et du spectacle vivant ayant bénéficié d'une formation

Tableau 32. Répartition des stagiaires selon la région de résidence en 2009

	Permanents		Intermittents				Ensemble
	Spectacle vivant	Audiovisuel et cinéma	Artistes		Techniciens		
			Interprètes	Musiciens	Audiovisuel	Spectacle vivant	
Île-de-France	39%	85%	65%	35%	79%	30%	69%
Champagne-Ardenne	1%	0%	0%	0%	0%	1%	0%
Picardie	2%	0%	0%	1%	0%	1%	1%
Haute-Normandie	3%	1%	0%	1%	0%	1%	1%
Centre	2%	0%	1%	2%	1%	2%	1%
Basse-Normandie	2%	0%	1%	2%	0%	1%	1%
Bourgogne	2%	0%	1%	1%	0%	1%	1%
Nord-Pas-de-Calais	5%	1%	2%	1%	1%	6%	2%
Lorraine	1%	0%	0%	2%	1%	1%	1%
Alsace	3%	2%	1%	1%	1%	4%	2%
Franche-Comté	1%	0%	0%	0%	0%	1%	0%
Pays de la Loire	5%	1%	3%	6%	1%	7%	2%
Bretagne	3%	1%	2%	5%	1%	6%	2%
Poitou-Charentes	2%	0%	1%	1%	2%	2%	1%
Aquitaine	3%	1%	2%	4%	1%	4%	2%
Midi-Pyrénées	3%	1%	4%	6%	1%	5%	2%
Limousin	1%	0%	0%	0%	0%	1%	0%
Rhône-Alpes	9%	3%	6%	11%	4%	10%	5%
Auvergne	1%	0%	1%	2%	0%	1%	1%
Languedoc-Roussillon	4%	1%	3%	9%	1%	6%	2%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8%	1%	6%	9%	4%	10%	4%
Corse	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Dom	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des salariés des entreprises du spectacle ayant bénéficié d'une formation, France entière

Lecture : en 2009, parmi les permanents du spectacle vivant ayant effectué un stage, 39 % résident en Île-de-France.

Source : Afdas / Deps

Tableau 33. Répartition des stagiaires selon la région de résidence en 2010

	Permanents		Intermittents				Ensemble
	Spectacle vivant	Audiovisuel et cinéma	Artistes		Techniciens		
			Interprètes	Musiciens	Audiovisuel	Spectacle vivant	
Île-de-France	37%	83%	63%	34%	79%	28%	67%
Champagne-Ardenne	2%	0%	0%	1%	0%	1%	1%
Picardie	2%	0%	1%	1%	0%	1%	1%
Haute-Normandie	2%	1%	1%	1%	0%	1%	1%
Centre	2%	0%	1%	3%	1%	2%	1%
Basse-Normandie	2%	0%	1%	1%	0%	2%	1%
Bourgogne	2%	0%	1%	1%	0%	2%	1%
Nord-Pas-de-Calais	5%	2%	2%	1%	1%	6%	3%
Lorraine	1%	0%	1%	2%	1%	2%	1%
Alsace	3%	2%	1%	1%	1%	3%	2%
Franche-Comté	1%	0%	0%	1%	0%	1%	1%
Pays de la Loire	5%	1%	3%	6%	1%	7%	3%
Bretagne	3%	1%	2%	4%	2%	7%	2%
Poitou-Charentes	3%	0%	1%	2%	1%	2%	1%
Aquitaine	3%	1%	2%	4%	1%	3%	1%
Midi-Pyrénées	3%	1%	3%	7%	2%	4%	2%
Limousin	1%	1%	0%	0%	0%	0%	1%
Rhône-Alpes	10%	3%	6%	11%	4%	10%	6%
Auvergne	1%	0%	1%	2%	0%	1%	1%
Languedoc-Roussillon	4%	1%	3%	9%	1%	6%	2%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8%	1%	6%	8%	4%	10%	4%
Corse	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Dom	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des salariés des entreprises du spectacle ayant bénéficié d'une formation, France entière

Lecture : en 2010, parmi les permanents du spectacle vivant ayant effectué un stage, 37 % résident en Île-de-France.

Source : Afdas / Deps

Tableau 34. Répartition des entreprises cotisantes selon la région d'implantation en 2009 et 2010

	En 2009, nombre d'entreprises...					
	... du spectacle vivant		... du cinéma et de l'audiovisuel		... du spectacle	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Île-de-France	4 956	30%	5 213	61%	10 169	41%
Champagne-Ardenne	206	1%	53	1%	259	1%
Picardie	250	2%	66	1%	316	1%
Haute-Normandie	300	2%	72	1%	372	1%
Centre	489	3%	127	1%	616	2%
Basse-Normandie	233	1%	90	1%	323	1%
Bourgogne	366	2%	90	1%	456	2%
Nord-Pas-de-Calais	513	3%	184	2%	697	3%
Lorraine	259	2%	96	1%	355	1%
Alsace	357	2%	110	1%	467	2%
Franche-Comté	207	1%	56	1%	263	1%
Pays de la Loire	711	4%	197	2%	908	4%
Bretagne	647	4%	240	3%	887	4%
Poitou-Charentes	445	3%	146	2%	591	2%
Aquitaine	753	5%	228	3%	981	4%
Midi-Pyrénées	922	6%	227	3%	1 149	5%
Limousin	154	1%	45	1%	199	1%
Rhône-Alpes	1 615	10%	567	7%	2 182	9%
Auvergne	271	2%	84	1%	355	1%
Languedoc-Roussillon	1 015	6%	190	2%	1 205	5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 535	9%	445	5%	1 980	8%
Corse	55	0%	39	0%	94	0%
Dom	18	0%	8	0%	26	0%
Ensemble	16 277	100%	8 573	100%	24 850	100%

	En 2010, nombre d'entreprises...					
	... du spectacle vivant		... du cinéma et de l'audiovisuel		... du spectacle	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Île-de-France	4 998	30%	5 313	61%	10 311	41%
Champagne-Ardenne	198	1%	47	1%	245	1%
Picardie	281	2%	65	1%	346	1%
Haute-Normandie	308	2%	72	1%	380	2%
Centre	481	3%	131	2%	612	2%
Basse-Normandie	236	1%	88	1%	324	1%
Bourgogne	356	2%	82	1%	438	2%
Nord-Pas-de-Calais	530	3%	189	2%	719	3%
Lorraine	262	2%	97	1%	359	1%
Alsace	367	2%	111	1%	478	2%
Franche-Comté	219	1%	50	1%	269	1%
Pays de la Loire	760	5%	207	2%	967	4%
Bretagne	651	4%	232	3%	883	3%
Poitou-Charentes	438	3%	147	2%	585	2%
Aquitaine	763	5%	245	3%	1 008	4%
Midi-Pyrénées	942	6%	239	3%	1 181	5%
Limousin	146	1%	46	1%	192	1%
Rhône-Alpes	1 627	10%	579	7%	2 206	9%
Auvergne	274	2%	75	1%	349	1%
Languedoc-Roussillon	1 085	7%	198	2%	1 283	5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 583	10%	442	5%	2 025	8%
Corse	64	0%	41	0%	105	0%
Dom	15	0%	9	0%	24	0%
Ensemble	16 584	100%	8 705	100%	25 289	100%

Champ : ensemble des salariés des entreprises du spectacle ayant bénéficié d'une formation, France entière.

Lecture : en 2010, 4 998 entreprises du spectacle vivant en Île-de-France cotisent à l'AFDAS, soit 30 % de l'ensemble des entreprises cotisantes.

Source : Afdas / Deps

Eclairages complémentaires

• LES SALAIRES DU SPECTACLE : EXPLOITATIONS DES DADS 2007 ET 2008

L'exploitation des DADS 2007 a été présentée lors de la réunion du 23 octobre 2009 et les résultats issus des DADS 2008 ont été exposés au cours de la séance du 4 mars 2011 par Marie GOUYON. On trouvera ci-dessous des extraits des comptes-rendus de ces deux réunions.

DADS 2007 :

Les DADS englobent les associations et tous les types de contrats. Par rapport à 2006, on observe une baisse de 9 % des salariés ayant travaillé au moins une heure dans une entreprise de spectacle (soit 460 000 individus) dont les 3/4 en CDD, mais une hausse de 6 % des personnes ayant travaillé plus de 500 heures. Le nombre total d'heures travaillées a augmenté de 3,5 %, et la durée moyenne a progressé de 14 %, atteignant 609 heures. Le nombre d'établissements est en hausse de 2,5 %.

DADS 2008 :

En 2008, le secteur du spectacle compte environ 440 000 salariés¹² et 31 000 établissements (1,5 % de l'ensemble des établissements), dont 40 % sont implantés en Île-de-France (contre 15 % pour l'ensemble des établissements) et 65 % comptent moins de deux salariés, taux légèrement inférieur à la moyenne des établissements. La population des salariés du spectacle est plus masculine et moins âgée que dans l'ensemble des salariés (57 % d'hommes, contre 54 % ; 63 % de moins de 40 ans, contre 54 %).

Le spectacle vivant compte 21 000 établissements (ayant pour la plupart l'activité d'arts du spectacle vivant), dont 30 % en Île-de France et dont 72 % d'entre eux ont moins de deux salariés. On recense 250 000 salariés ayant travaillé au moins une heure.

L'audiovisuel regroupe 10 200 établissements. Plus de la moitié d'entre eux exercent une activité de production ; près de 40 % ont une activité d'enregistrement sonore et d'édition musicale, de projection de films, d'édition et diffusion de programmes radio, et de post-production de films cinématographiques, vidéo et programmes télévisuels. 59 % sont implantés en Île-de-France. 59 % ont moins de deux salariés. 229 000 salariés sont concernés.

Dans le spectacle vivant comme dans l'audiovisuel, 20 % des salariés ont travaillé moins de 100 heures en 2008. 20 % des salariés du spectacle vivant ont travaillé plus de 1600 heures, contre 30 % dans l'audiovisuel. 45 % des salariés du spectacle vivant ont travaillé moins de 500 heures, contre moins de 40 % des salariés de l'audiovisuel.

Environ 20 % des salariés du spectacle vivant comme de l'audiovisuel ont gagné moins de 2000 € par an à ce titre. 30 % des salariés du spectacle vivant ont gagné plus de 20 000 €. Plus de 30 % des salariés de l'audiovisuel sont dans ce cas.

876 000 postes sont occupés pour une durée d'au moins une heure dans le champ du spectacle :

- ❖ 438 000 postes dans le spectacle vivant, dont :
 - 209 000 postes occupés par des artistes du spectacles vivant ou enregistré (dont 124 000 artistes de la musique et du chant),

¹² Qui ont travaillé au moins une heure dans l'année dans un établissement de l'audiovisuel ou du spectacle vivant, France entière.

- 129 000 par des cadres, techniciens et ouvriers du spectacles vivant ou enregistré (dont 60 000 assistants et 55 000 ouvriers et techniciens)
 - 100 000 postes sont relatifs à des professions non spécifiques des spectacles ;
- ❖ 439 000 postes dans l'audiovisuel :
- 160 000 postes sont occupés par des artistes (dont 128 000 par des artistes dramatiques),
 - 187 000 par des cadres, techniciens et ouvriers des spectacles (dont 73 000 cadres artistiques et technico-artistiques et 73 000 assistants techniques)
 - 91 000 postes portent sur des professions non spécifiques aux spectacles.

42 % des salariés du spectacle n'ont qu'un employeur (contre 95 % dans l'ensemble des salariés). 55 % des salariés qui n'ont qu'un employeur exercent une profession spécifique. Parmi les salariés ayant plusieurs employeurs, près de 60 % réalisent la majeure partie de leur temps de travail hors du spectacle. 35 % d'entre eux exercent ponctuellement dans le spectacle vivant, 20 % dans l'audiovisuel. Presque tous exercent plusieurs métiers, dans ou hors champ du spectacle. Parmi les 40 % réalisant la majeure partie de leur temps de travail dans le spectacle, 30 % d'entre eux ne travaillent que dans un secteur (spectacle vivant ou spectacle enregistré). 75 % exercent plusieurs métiers.

18 % des salariés du spectacle enregistré sont en contrat à durée indéterminée, contre 12 % des salariés du spectacle vivant. 130 000 salariés perçoivent des allocations chômage (soit 31 %). 41 % des salariés en contrat à durée déterminée en perçoivent. La rémunération totale moyenne pour les salariés du spectacle vivant est environ de 16 000 €, dont environ 23 % d'indemnités chômage. Celle des salariés de l'audiovisuel est de 20 000 € en moyenne, dont 15 % d'allocations chômage.

• LES LICENCES D'ENTREPRENEURS DE SPECTACLE

Les données relatives aux licences d'entrepreneurs de spectacle, dites « Atalie », ont été présentées par Laurent BABE lors de la réunion du 11 juin 2010 ; un extrait du compte-rendu de cette réunion figure ci-dessous tandis que la présentation est reportée en annexe 5. Pour mémoire : la licence est obligatoire pour toute entreprise dont l'activité principale est le spectacle vivant, ou pour toute autre entreprise qui produit ou diffuse plus de six représentations par an, ou qui exploite un lieu où ont lieu plus de six représentations par an. L'extraction de la base Atalie présentée a été effectuée le 1^{er} juin 2009. Une extraction annuelle sera arrêtée au 31 décembre, à compter de 2010.

La DGCA précise que l'analyse est restreinte du fait du taux important de champs non renseignés pour les données dont la collecte n'est pas obligatoire. En outre, les nomenclatures utilisées dans les Cerfa sont parfois mal comprises des demandeurs. Pour palier ces inconvénients, des évolutions du logiciel augmenteront le nombre de champs « bloquants » ; les gestionnaires de licence seront sensibilisés à l'importance statistique des données contenues dans les Cerfa ; ceux-ci sont désormais assortis de définitions des nomenclatures. Les principales conclusions de l'analyse sont les suivantes :

- environ 30 000 licences sont actives au 01/10/2009, dont environ un tiers de licences 3, une moitié de licences 2 et 15 % de licences 1.

- les licences sont réparties principalement dans les régions suivantes : Île-de-France (8 000 licences), Rhône-Alpes (3 500), Provence Alpes-Côte d’Azur (2 700), Languedoc-Roussillon (1 900), Midi-Pyrénées et Pays de la Loire (1 700), Bretagne, Poitou-Charentes, Aquitaine, Centre (entre 1 000 et 1 400).
- ces licences représentent environ 20 000 structures, dont la moitié ne détient que la licence de catégorie 2 et 10 % d’entre elles sont titulaires des trois catégories de licences.
- les entrepreneurs sans lieux fixes et les compagnies (respectivement 39 % et 14 % de l’ensemble des licences) sont les types de structure les plus représentées.¹³
- les genres « théâtre marionnettes, mime, conte, imitation, fantaisie » concernent 30% des licences), devant « variété, chansons, jazz, musique actuelle », « spectacle pluridisciplinaire » et « sans genre dominant », qui représentent près de 20 % chacun.¹
- 45 % des licences sont détenues par des structures qui ne sont pas régies par une convention ou un accord collectif ; 53 % des structures qui ont une convention ou un accord sont régies par la convention des entreprises artistiques et culturelles.¹

- **RETRAITES ET VIEILLISSEMENT DES ARTISTES DU SPECTACLE**

Au cours de la séance du 31 mai 2011, Vincent CARDON a présenté son travail de thèse effectué sous la direction de M. Pierre-Michel MENGER : *Une vie à l’affiche. Sociologie du vieillissement en emploi des artistes interprètes*, qui étudie la situation de ces artistes sur la période 1987-2006. Carole PERRAUT a ensuite présenté une étude d’Audiens sur la question du vieillissement des actifs du spectacle. On trouvera ci-dessous des extraits du compte-rendu relatif à cette réunion.

1/ Eléments sur la démographie de l’emploi des artistes interprètes : une population jeune... qui vieillit

M. CARDON présente des éléments sur la démographie de l’emploi des artistes-interprètes, issues de données de la caisse des congés spectacles, dont il signale que les biais d’enregistrement ont pour effet une surestimation de l’âge d’entrée sur le marché du travail :

- les artistes en activité sont plus **jeunes en moyenne** que les membres des cadres et professions intellectuelles supérieures ; cependant, on note **d’importants effectifs âgés de plus de 70 ans**. Ceux-ci sont principalement des comédiens et, dans une moindre mesure, des musiciens. Les danseurs restent caractérisés par une faible longévité professionnelle ;
- les conditions de vieillissement dans l’emploi sont moins bonnes pour les femmes que pour les hommes. Les femmes entrent en activité plus tôt que ces derniers, leur risque d’éviction du marché du travail est plus important ;
- on constate que la croissance du marché du travail, bien que plus modérée que dans les années 1980 et 1990, procède :
 - d’un **afflux massif de nouveaux entrants** – bien que la part au sein de la population des artistes soit en diminution ;
 - de la **pérennisation des carrières** et d’une **réduction du *turn-over*** qui ont allongé la « courbe de survie » dans le métier des jeunes entrants ;

¹³ NB : données calculées sur un ensemble de près de 80 % des licences pour lesquelles ces caractéristiques sont renseignées.

- ces éléments combinés, débouchent sur un vieillissement de la population active (augmentation de l'âge moyen) et sur une évolution de la structure par âge de ces populations. La part des artistes de 20-25 ans, très importante dans les années 1980, a tendance à refluer au profit des catégories d'âge médian.

2/ Eléments relatifs aux rémunérations

Les éléments relatifs aux masses salariales sont les suivants :

- **la masse salariale a crû fortement au cours des 25 dernières années :**
 - la masse salariale des plus de 50 ans a augmenté en volume ;
 - cependant, cette masse salariale est partagée par un plus grand nombre de personnes de cette classe d'âge, dont chacun bénéficie en moyenne d'une moindre masse depuis les deux dernières décennies ;
- **les inégalités de rémunérations dans ces mondes sont particulièrement importantes :** les 10% de la population des artistes percevant les plus hauts revenus d'activités ont un revenu 20 à 30 fois supérieur à celui des artistes qui sont le moins rémunérés. A l'échelle de la population salariée française, ce rapport oscille entre 3,5 et 3,7.
- **l'évolution des inégalités salariales caractérise le cycle de vie professionnel des artistes :** les inégalités sont plus marquées pour les classes d'âge les plus jeunes comme pour les plus âgées, qui ont toutes deux des difficultés à maintenir leur présence sur le marché ; en ce qui concerne les classes d'âge les plus jeunes, le **mouvement d'éviction massifs du marché du travail se situe vers 35-40 ans (contre 30-35 ans en début de période)** ; les artistes ayant réussi à se maintenir en activité après 30 ans perçoivent des rémunérations moins dispersées ;
- une approche par cohorte montre que les artistes des générations anciennes, à âge donné, bénéficiaient de rémunérations plus importantes et que **les déséquilibres sur le marché du travail ont touché particulièrement durement les artistes ayant entre 30 et 40 dans les années 1990** ;
- une approche par discipline montre que les **comédiens sont les mieux rémunérés**, les danseurs étant les moins bien rémunérés.

3/ La question des retraites

La retraite des artistes-interprètes du spectacle est issue de **trois sources de revenus** : la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), la complémentaire Audiens (à noter : les artistes ne sont pas considérés comme cadres), et l'épargne personnelle, qui prend par exemple la forme de placements immobiliers. Elle est caractérisée par les points suivants :

- **7 400 retraités perçoivent une pension CNAV en 2009, soit 2,3 fois plus qu'en 1986** ;
- on observe actuellement les premières générations d'artistes qui accèdent à la retraite après avoir passé la totalité de la vie active en tant que « intermittents » ;
- **50 % des artistes prennent leur retraite à 61 ans au moins** ; les femmes accèdent à la retraite plus tardivement ; ces points sont relativement stables dans le temps ; les artistes restent inscrits à Pôle emploi tant qu'ils n'ont pas acquis le nombre de trimestres requis pour une retraite à taux plein (soit 160 trimestres) ou qu'ils n'ont pas atteint 65 ans ;
- **les artistes ont généralement une retraite à taux plein.** Les discontinuités des agendas d'activité et des carrières ont peu de conséquence du fait d'une part, de la modicité du salaire nécessaire à la cotisation d'un trimestre d'assurance, et, d'autre part, des mécanismes de validation de certaines périodes passées hors emploi.

Les pensions CNAV sont faibles et diminuent : les retraites en droits propres sont, depuis la génération qui a liquidé sa retraite en 2001, inférieures en moyenne au minimum contributif, c'est pourquoi de plus en plus de personnes dépendent de ce minimum (plus de 50 % des personnes ayant liquidé la retraite en 2008, contre environ 15 % en 1989) ; cette baisse des pensions est due à plusieurs facteurs :

- la **diminution du salaire** annuel moyen (qui découle de l'évolution du marché) ;
- **l'augmentation de la part du chômage** dans les agendas individuels et celle des indemnités de chômage dans les revenus : ainsi, la part des points retraites cotisés par l'individu moyen auprès d'Audiens au titre du chômage a plus que doublé entre les générations de liquidants de 1999 et de 2008 ;
- **l'augmentation de la période de référence** pour le calcul du salaire annuel moyen (SAM) ; on ne peut cependant pas estimer avec fiabilité la contribution de ce facteur à la baisse des pensions ;
- **la faible durée des contrats et la forte rémunération horaire** : 50 % des contrats sont inférieurs à un jour, et la rémunération horaire est élevée ; de ce fait, la rémunération des retraites est souvent en butte avec les plafonds de la sécurité sociale ;
- **les revenus directs sont fréquemment abattus**.
- les artistes cotisent à la retraite non seulement sur une part réduite de leurs revenus directs (plafonnement et abattements) mais sur une **part plus réduite encore de leurs revenus disponibles** (les indemnités de chômage, qui représentent fréquemment plus de 50 % des revenus ne sont pas soumises à cotisation) ;

Les retraites complémentaires (globalement proportionnelles aux salaires) **augmentent et s'élèvent à 4 800€ annuels au maximum pour 50 % des hommes retraités (à 3 500€ pour les femmes)**. En euros constants, elles sont en augmentation depuis la génération retraitée en 1999 pour laquelle ces montants étaient respectivement de 3 800€ et 2 900 et la génération de 1970 : un artiste dramatique touchait alors 1 400 € annuel de pension de retraite complémentaire.

Une observation par cohortes montre que le **revenu médian¹⁴ (pension CNAV + des revenus d'activité, hors retraite complémentaire) diminue** avec l'année d'entrée en jouissance de la retraite ; il a presque été divisé par deux en 20 ans. Cette diminution est liée à celle des pensions CNAV mais aussi à celle des revenus tirés de l'activité après le départ à la retraite. Le revenu médian des musiciens est inférieur à celui des comédiens.

Les artistes ont obtenu très tôt le droit de cumuler emploi et retraite, mais l'engorgement du marché du travail aux âges élevés se traduit par une difficulté accrue de travailler plus longtemps pour artistes qui le souhaitent ; un an après la liquidation de la retraite, 70 % des artistes interprètes qui sont entrés en jouissance de leur retraite en 1986 sont encore sur le marché du travail. Cette proportion est d'un peu plus de 40 % pour les personnes ayant liquidé leur retraite en 2000.

La question des retraites des artistes doit aussi être mise en regard de l'évolution des conditions sur leur marché de l'emploi.

4/ Les âges du spectacle

Mme PERRAUT (Audiens) présente des pyramides des âges relatives aux actifs du spectacle vivant et enregistré qui mettent en évidence les faits suivants :

¹⁴ Revenu au dessous duquel se situe 50% des retraités.

- les salariés sont plus jeunes dans le spectacle que sur l'ensemble de la France (1/3 des actifs en France ont moins de 35 ans, contre 1/2 en dans le spectacle). En 2009, 26 % des actifs de l'ensemble de la France ont plus de 50 ans, contre 17 % sur le secteur du spectacle – ce phénomène étant plus marqué dans le spectacle enregistré ;
- la part des hommes dans les actifs du spectacle est plus importante que dans l'ensemble des actifs en France (à peine plus de la moitié d'actifs hommes en France alors qu'ils représentent plus de 60 % des actifs dans le spectacle) ;
- on constate entre 2000 et 2009 un vieillissement des actifs, de même que dans l'ensemble de la population active en France ;

Classes d'âges et métiers : artistes et techniciens :

- dans le spectacle vivant, les 25-34 ans sont largement représentés chez les techniciens, notamment suite à un amoindrissement des 20-30 ans qui témoigne d'un certain vieillissement pendant la décennie 2000 ; les femmes sont représentées chez les techniciens essentiellement dans la tranche 20-30 ans ;
- en ce qui concerne les artistes, on constate un vieillissement sur les tranches les plus âgées, tandis que les classes d'âge les plus représentées sont les 30-39 ans ;
- en 2009, 33 % des cadres avaient moins de 35 ans dans le spectacle enregistré contre 26 % dans le spectacle vivant ;

S'agissant des types de contrats :

- les générations de moins de 35 ans sont essentiellement employées en CDD, ce qui est peu le cas des générations plus âgées – la pyramide connaît un rétrécissement notable ;
- les CDI sont moins nombreux mais répartis plus équitablement sur l'ensemble des classes d'âge – les femmes étant salariées en CDI en proportion similaire aux hommes ;
- les CDDU bénéficient à l'ensemble des classes d'âge, La part des plus de 50 ans est importante au niveau des CDDU (18% dans le SE et le SV) comparativement aux CDI ou aux CDD – même si elle reste inférieure à celle de l'ensemble des actifs en France (26 %) ;
- enfin, en ce qui concerne les masses salariales, on ne constate pas d'écarts importants.

• **L'EMPLOI PERMANENT DANS LES STRUCTURES DE DIFFUSION ET D'ENSEIGNEMENT
SUBVENTIONNEES PAR LE MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

	Artistes interprètes	Autres personnels	Total personnel permanent	Nombre de structures	Année	Sources
	ETPT	ETPT	ETPT			
Principaux réseaux de cration-production-diffusion	2 926	7 035	9 961	164		
a) établissements publics	528,9	2 345,8	2 874,7	11		
Opéra national de Paris	466,1	1 063,2	1 529,3	1	2010	DGCA
Théâtres nationaux	62,8	715,8	778,6	5	2010	DGCA
Opéra Comique	-	73,5	73,5	1	2010	DGCA
EPPGHV	-	190,6	190,6	1	2010	DGCA
Centre national de la danse	-	81,7	81,7	1	2010	DGCA
Cité de la musique	-	196,2	196,2	1	2010	DGCA
Centre national des variétés	-	24,8	24,8	1	2010	DGCA
2) réseaux	2 397,5	4 688,9	7 086,4	153		
Centres dramatiques nationaux	9,00	713,50	723	31	2010	DGCA
Scènes nationales	0	1 783	1 783,4	70	2010	DGCA
Théâtres lyriques	1 128	1 662	2 790	13	2010	DGCA
Orchestres permanents	1 077	294	1 371	20	2010	DGCA
CCN	183,5	236,0	419,5	19	2010	DGCA

Nota Bene :

Orchestres : non comptés les orchestres intégrés à un opéra (Bordeaux, Montpellier, Nancy)

Annexes

Annexe 1 - Liste des organismes membres de la Commission

Président

Jusqu'à la fin de l'année 2010

Depuis la fin de l'année 2010

Claude SEIBEL, Inspecteur Général de l'Insee

Xavier GREFFE, Economiste, professeur à Paris I

Services de l'Etat

Ministère de la culture et de la communication, Département des études, de la prospective et des statistiques (Deps) du Secrétariat général

Ministère de la culture et de la communication, Direction générale de la création artistique (DGCA)

Centre national de la Cinématographie (CNC)

Ministère de la culture et de la communication, Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC)

Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées

Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (DARES)

Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)

Délégation interministérielle à la lutte contre le travail illégal (DILTI)

Pôle Emploi

Insee (Division des salaires et des revenus d'activité)

Représentants des Collectivités Territoriales

Association des Maires de France

Association des Régions de France

Commission Paritaire Nationale Emploi-Formation du Spectacle Vivant (CPNEF-SV)

Commission Paritaire Nationale Emploi-Formation de l'Audiovisuel (CPNEF-AV)

Organisme paritaire collecteur agréé

AFDAS

Organismes de protection sociale

AUDIENS

Caisse des congés spectacles

Organisations syndicales de salariés

FASAP-FO

F3C – CFDT

FNSAC-CGT

SFA-CGT

SNAM-CGT

SNTR-CGT

SYNPTAC – CGT

SNRT-CGT
Fédération communication et culture CFTC
CFE – CGC
SNTPCT

Organisations d'employeurs

AFPF
ARENES
CPDO
FESAC
PRODISS
PROFEDIM
SMA
SNC
SNSP
SNES
SPI
SRGP
SRN
SYNAPSS
SYNDEAC
SYNOLYR
SYNPASE
UPF
USPA

Annexe 2 - Calendrier et ordre du jour des réunions de fin 2009 à fin 2011

Réunion du 23 octobre 2009

- présentation par Marie GOUYON des résultats des DADS 2007 sur les salariés du spectacle ;
- mise en place du programme de travail 2009-2010.

Réunion du 18 décembre 2009

- présentation par Frédérique PATUREAU de la synthèse des données statistiques réunies dans le cadre de la Commission permanente sur l'emploi ;
- point sur l'appel à propositions de recherche « cartographie socio-économique du spectacle vivant » émis par le ministère de la culture et de la communication (DEPS).
- présentation des travaux de la plateforme interrégionale d'observation du spectacle vivant.
- point sur les perspectives de travail avec le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).
- point d'information sur les données extraites d'Atalie.

Réunion du 11 juin 2010

- premières exploitations de la base Atalie d'entrepreneurs de spectacles vivants ;
- point d'étape sur l'étude du CEREQ ;
- point sur les travaux avec le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).
- chantiers 2010-2011 de la commission emploi.

Réunion du 19 novembre 2010, co-présidée par Claude SEIBEL et Xavier GREFFE

- définition du champ du spectacle à partir de la nouvelle NAF 2008 : voir annexe 4.
- point sur les études régionales
- point sur les travaux de la plateforme d'observation issue des entretiens de Valois
- point sur l'appel à propositions de recherche du DEPS sur la cartographie socio-économique du spectacle vivant
- débat d'orientation sur les travaux de la commission emploi

Réunion du 4 mars 2011

- tour de table et débat d'orientation sur les travaux de la commission emploi ;
- présentation par Marie GOUYON des résultats des DADS 2008 sur les salariés du spectacle.

Réunion du 31 mai 2011

- présentation par Vincent CARDON de son travail de thèse effectué sous la direction de Pierre-Michel MENGER : *Une vie à l'affiche. Sociologie du vieillissement en emploi des artistes interprètes* ;
- présentation par Carole PERRAUT d'une étude d'Audiens sur la question du vieillissement des actifs du spectacle.

Réunion du 11 octobre 2011

- Présentation par Philippe CHANTEPIE de l'ouvrage *Culture & médias 2030 - Prospective de politiques culturelles*, suivie d'un débat.

Annexe 3 - Présentation des sources statistiques permettant de décrire l'emploi dans le spectacle

- **Recensement de la Population (Insee)**

Périodicité : tous les 7 à 9 ans jusqu'en 1999 ; " en continu " depuis 2004.

Objectif général de la source

- Dénombrer la population de la France à tous les échelons géographiques.
- Connaître les principales caractéristiques de la population et celles de son habitat.
- Constituer une base de sondage pour les enquêtes économiques et sociales.

Méthodologie

Champ : population résidant en France

Part de la population enquêtée : ensemble de la population

Méthode : collecte sur le terrain par des agents recenseurs (dépôt-retrait).

Nomenclature(s) utilisée(s)

Pour les activités : la nomenclature d'activités française (NAF)

Pour les professions : la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)

Intérêt pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle

- Estimation du nombre d'actifs dans les professions de l'audiovisuel et du spectacle.
- Caractérisation de l'emploi (nature du contrat de travail, durée du temps de travail, statut) et des actifs (âge, sexe, niveau de diplôme, lieu de travail).
- Evaluation des évolutions de l'emploi depuis le recensement précédent.

Limites pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle

- La profession utilisée ici est la " profession principale ", c'est à dire celle qui est déclarée par l'individu au moment du recensement. Cette notion s'applique parfois difficilement aux professions artistiques (intermittence de l'emploi, multiplicité de l'employeur, ...). Selon les cas, l'enquêté peut déclarer le métier qu'il juge le plus valorisant, celui qui lui assure une protection sociale, celui auquel il consacre le plus de temps ou celui qui lui assure le plus de revenus.

- Le classement par profession se fait sur la base de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) dans laquelle les professions du secteur culturel ne sont pas toutes parfaitement isolées mais regroupées dans certains cas avec d'autres professions du champ culturel (ex : artistes dramatiques *et* danseurs) ou des professions de champs voisins (ex : indépendants gestionnaires de spectacles et de services récréatifs, qui peut regrouper des gestionnaires de salles de cinéma, des directeurs de cirque, ... mais également, par exemple, des gérants de piscines).

- **Enquête Emploi (Insee)**

Périodicité : annuelle jusqu'en 2002 ; " en continu " depuis 2003

Objectif général de la source

- Répartir la population entre emploi, chômage et inactivité.
- Caractériser chacune de ces trois sous-populations (actifs, chômeurs, inactifs).

Méthodologie

Champ : population de 15 ans et plus résidant en France et habitant dans un logement ordinaire.

Part de la population enquêtée : sondage au 1/300^{ème} environ.

Méthode : entretiens en face à face par enquêteur.

Nomenclature(s) utilisée(s)

Pour les activités : la nomenclature d'activités française (NAF)

Pour les professions : la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)

Intérêt pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle

- Estimation du nombre d'actifs dans les professions de l'audiovisuel et des spectacles.
- Caractérisation de l'emploi (nature du contrat de travail, durée du temps de travail, statut, existence d'une activité secondaire) et des actifs (âge, sexe, niveau de diplôme).

Limites pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle

- La profession utilisée ici est la " profession principale ", c'est à dire celle qui est déclarée par l'individu au moment de l'enquête. Cette notion s'applique parfois difficilement aux professions artistiques (intermittence de l'emploi, multiplicité de l'employeur, ...). Selon les cas, l'enquêté déclarera le métier qu'il juge le plus valorisant, celui qui lui assure une protection sociale, celui auquel il consacre le plus de temps ou celui qui lui assure le plus de revenus. A la différence du *Recensement de la population*, l'enquête Emploi fournit des renseignements sur l'exercice d'une activité secondaire (mais de façon plus agrégée que l'activité principale, NAF à 2 chiffres seulement)

- Le classement par profession se fait sur la base de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) dans laquelle les professions du secteur culturel ne sont pas toutes parfaitement isolées mais regroupées dans certains cas avec d'autres professions du champ culturel (ex : artistes dramatiques *et* danseurs) ou des professions de champs voisins (ex : indépendants gestionnaires de spectacles et de services récréatifs, qui peut regrouper des gestionnaires de salles de cinéma, des directeurs de cirque, ... mais également, par exemple, des gérants de piscines).

- Le taux de sondage (1/300^e environ) ne permet pas d'avoir des informations fiables pour des populations à faibles effectifs et notamment, d'effectuer des traitements au niveau régional. C'est pourquoi, plutôt que d'exploiter les enquêtes annuelles en tant que telles, on préconise d'agréger 3 à 5 enquêtes consécutives et de raisonner en moyenne sur l'année médiane. Signalons que suite à un rapport de l'Inspection générale de l'Insee sur les statistiques du chômage, à partir de début 2009 la taille de l'échantillon est progressivement augmentée (+ 50 % entre l'échantillon de début 2009 et l'échantillon de fin 2010).

- **Déclarations annuelles des données sociales (DADS)**

Périodicité : annuelle

Objectif général de la source

- Décrire de façon précise les salariés, les salaires et les employeurs.
- Permettre la mise à jour d'autres sources statistiques (fichier SIRENE par exemple).

Méthodologie

Champ : établissements relevant de l'industrie, du commerce et des services dans les secteurs privé et semi-public, ainsi que les agents des collectivités territoriales et de la fonction publique hospitalière. Les agents de l'Etat, les salariés de l'agriculture et de la sylviculture, ainsi que ceux des services domestiques et des activités extra-territoriales en sont exclus.

Part de la population concernée : les DADS couvrent environ 75% de la population salariée.

Méthode : déclaration administrative remplie par l'employeur.

Nomenclature(s) utilisée(s)

Pour les activités : la nomenclature d'activités française (NAF)

Pour les professions : la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS à 4 chiffres) pour les établissements de plus de 20 salariés. Pour ces derniers, le codage PCS à 4 chiffres est obligatoire depuis 1998. Aujourd'hui, il est encore imparfaitement renseigné.

Intérêt pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle

- C'est une source exhaustive pour le secteur privé permettant de suivre un individu travaillant la même année pour plusieurs employeurs, dans le spectacle et hors de ce secteur (pourvu qu'il reste dans le privé).
- L'entrée " activité " du domaine du spectacle est bien maîtrisée (code NAF).
- De nombreuses informations sur le salarié sont disponibles : salaire, nombre annuel d'heures rémunérées, nombre de jours rémunérés, nombre annuel d'employeurs (dont nombre d'employeurs du secteur du spectacle), condition d'emploi (temps plein, temps partiel, etc)...
- On peut comparer, pour un individu donné, sa situation deux années successives.
- On peut également segmenter les salariés selon la part de leur activité dans le spectacle et hors du spectacle.
- A partir de cette source, il est possible de construire un panel au 25^{ème} qui permet de suivre les trajectoires (un salarié du spectacle repéré une année N l'est-il toujours en N+1 ?).

Limites pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle

- On ne peut pas identifier précisément l'intermittence. Celle-ci est approchée à partir du nombre d'heures travaillées.
- On maîtrise très mal la profession : le renseignement de la PCS n'est obligatoire que pour les établissements de plus de 20 salariés - limite qui exclut, pour les professions de l'audiovisuel et du spectacle, environ 2/3 des salariés. Signalons toutefois que, d'année en année, cette information s'enrichit considérablement.
- Pour un salarié donné, l'établissement employeur ne peut faire que deux déclarations au maximum pour une même année (même si ce salarié a été employé un plus grand nombre de fois). Cette contrainte, toutefois, n'a pas d'incidence sur le nombre d'heures totales ni sur la rémunération totale perçue par le salarié dans un établissement donné, une année donnée.

- **Caisse des congés spectacles**

Périodicité : Annuelle (période de référence du 1^{er} avril de l'année n-1 au 31 mars de l'année n)

Objectif général de la source

Assurer la prise effective du congé payé aux artistes et techniciens du spectacle n'ayant pas été occupés de manière continue chez un même employeur pendant les 12 derniers mois précédant la demande de congé.

Méthodologie

Champ :

- pour les entreprises : toute structure publique ou privée (à l'exception des particuliers employeurs) et notamment tous les entrepreneurs de spectacle, les sociétés de production cinématographique, de production et de communication audiovisuelle, qu'ils exercent leur activité à titre principal, accessoire ou occasionnel, et quelle que soit leur forme juridique.
- pour les salariés : ensemble des artistes et techniciens du spectacle qui n'ont pas été occupés de manière continue chez un même employeur, et ce quelle que soit la nature du contrat de travail (CDI, CDD d'usage, CDD à droit commun, ...)

Méthode :

- remise d'un certificat par l'employeur au salarié et déclaration par l'employeur à la Caisse des congés spectacles.
- demande annuelle de congé formulée par le salarié accompagné de tous les certificats remis par ses employeurs.

Nomenclature(s) utilisée(s)

Pour les employeurs : nomenclature élaborée par la CCS pour ses besoins et nomenclature d'activités française (NAF)

Pour les salariés : nomenclature élaborée par la CCS pour ses besoins

Intérêt pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle

- Cette source permet de cerner au plus près l'emploi intermittent (effectifs, nombre de contrats annuels, rémunération annuelle, nombre d'employeurs, ...) et des employeurs présents sur ce marché (activité, forme juridique, ...).
- Le détail des nomenclatures utilisées par la Caisse des congés spectacles permet d'appréhender très finement le métier exercé.
- Ces données sont disponibles sur une période longue (depuis 1987).

Limites pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle

- L'emploi permanent est exclu.
- Les données concernant l'individu sont assez limitées (pas d'information sur la formation, la composition du ménage, ...).

- **Audiens**

Périodicité : Annuelle

Objectif général de la source

- Gestion administrative et comptable d'institutions de protection sociale des professionnels de l'audiovisuel, de la communication, de la presse et du spectacle.

Méthodologie

Champ :

- ensemble des personnels administratifs, techniques et artistiques (permanents et intermittents) employés par les entreprises relevant des secteurs professionnels suivants : diffusion cinématographique et audiovisuelle, radio et télévision, divers des professions du spectacle (parcs de loisirs, hôtels-café-restaurants, comités des fêtes, discothèques, agences de mannequins, ...) entreprises de communication, industries techniques, production cinématographique et audiovisuelle, spectacle vivant.

- ensemble des intermittents employés occasionnellement par toute entreprise ou particulier.

- les mannequins.

Méthode : données établies à partir de l'exploitation des Déclarations Nominatives Annuelles des salaires (DNA).

Nomenclature(s) utilisée(s)

Pour les employeurs : nomenclature d'activités française (NAF)

Pour les salariés : répartition en cadres, non cadres et artistes, et entre permanents et intermittents.

Sont définis comme intermittents du spectacle les salariés cadres et non cadres, techniques et artistiques, employés en contrats à durée déterminée, dont la fonction est :

Soit dans la liste des emplois d'une des conventions collectives du spectacle et de l'audiovisuel pour lesquels le recours au contrats à durée déterminée d'usage est autorisé,

Soit dans la liste des emplois des annexes VIII et X au règlement de l'assurance chômage.

Les artistes, afin d'être reconnus intermittents, ne doivent pas être titulaires d'un contrat d'exclusivité prévoyant une période d'emploi de 12 mois consécutifs ou plus.

Dans les données Audiens, un permanent est un non-intermittent.

Intérêt pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle

Source la plus exhaustive sur le volume d'activité (masse salariale et nombre de personnes) dans le spectacle, regroupant intermittents et permanents.

Limites pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle

Pas d'information détaillée sur le libellé d'emploi de l'individu.

- **Pôle Emploi (anciennement « données Unédic »)**

Périodicité : mensuelle (le Fichier National des Assédic est mis à jour tous les mois à partir d'une extraction des bases opérationnelles des Assédic. Les fichiers statistiques relatifs au recouvrement sont produits tous les mois).

Objectif général de la source

- Missions principales de l'Unédic : assurer le versement des allocations chômage aux salariés privés d'emploi ; encaisser les contributions versées par les employeurs.
- Les fichiers à vocation statistique servent essentiellement à : informer régulièrement les partenaires sociaux ; établir des statistiques descriptives sur la population des allocataires ; effectuer des chiffrages ou des simulations d'évolution réglementaire.

Méthodologie

Champ :

- ensemble des allocataires qui ont perçu au moins une journée d'indemnisation depuis le 1^{er} janvier 1993 et ensemble des demandeurs d'emploi (indemnisés ou non indemnisés) ayant eu au moins une journée d'inscription depuis cette date ;
- ensemble des employeurs occasionnels ou permanents d'intermittents du spectacle (cotisations encaissées depuis 1999).

Méthode :

- pour le suivi des prestations : exploitation du Fichier National des Assédic ;
- pour le suivi des contributions : déclaration des employeurs (base nationale du centre de recouvrement d'Annecy et G.U.S.O pour le champ des employeurs occasionnels du spectacle vivant).

Nomenclature(s) utilisée(s)

Pour les employeurs : la nomenclature d'activités française (NAF)

Pour les indemnisés : le répertoire des métiers et des emplois (ROME) (pour le métier recherché par l'individu).

Intérêt pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle

- Identifier l'ensemble des allocataires indemnisés au titre des annexes 8 (ouvriers et techniciens de la production cinématographique et audiovisuelle) et 10 (artistes interprètes, cadres, techniciens et ouvriers du spectacle vivant).
- données disponibles sur période longue (depuis 1991)

Limites pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle

- pas de données sur les permanents
- pas de données sur les intermittents n'ayant pas totalisé 507 heures de travail salarié au cours des douze mois précédents.
- information partielle sur les emplois occupés : pas d'information sur le métier exercé (l'information porte sur le métier recherché)

- **Pôle Emploi (anciennement « données ANPE »)**

Périodicité : mensuelle

Objectif général de la source

- Missions principales de l'ANPE : favoriser la transparence du marché de l'emploi par le recensement des demandeurs d'emploi, le recueil des offres d'emploi et la mise en relation de l'offre et de la demande.
- Les fichiers à vocation statistique (significatifs) permettent, pour chaque métier, de comptabiliser le nombre de demandeurs d'emploi et de les caractériser.

Méthodologie

Champ :

Ensemble des demandeurs d'emploi, classés selon 8 catégories (fonctions de la durée de contrat et du temps de travail recherchés, de la disponibilité du demandeur et de son volume d'activité).

Méthode :

Entretiens individuels d'inscription dans les ANPE

Nomenclature(s) utilisée(s)

Le Répertoire Opérationnel des Métiers et Emploi (ROME).

Intérêt pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle

- Evaluer le nombre de demandeurs d'emploi dans les différents métiers du spectacle.
- Evaluer l'évolution de la demande d'emploi pour ces métiers.
- Caractériser les demandeurs d'emploi (région, département, commune, âge, sexe, RMI, niveau de formation).

Limites pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle

- **Pas de prise en compte de l'emploi permanent.**
- Système principalement déclaratif.
- Analyse en coupe (en « photographie » à une date donnée).

- **Afdas**

Périodicité : annuelle

Objectif général de la source

- Collecte auprès des employeurs des contributions de formation professionnelle continue.
- Gestion des demandes de formation du personnel « permanent » et « intermittent » des secteurs de la culture, de la communication et des loisirs.

Méthodologie

Champ :

- ensemble des entreprises dont l'activité se trouve dans les domaines du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel, de la publicité, des loisirs.
- ensemble des salariés employés par les entreprises des secteurs indiqués ci-dessus.

Méthode :

Données établies à partir de l'exploitation des bordereaux annuels de cotisation communiqués par les entreprises, au 28 février de chaque année, et dont l'assiette de calcul est assise sur la masse salariale de l'année précédente, décomposée en salaires « permanent », salaires « intermittent », salaires « cdd ».

Nomenclature(s) utilisée(s)

Nomenclature élaborée par l'Afdas pour ses besoins et nomenclature d'activités françaises (NAF).

Intérêt pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle

- Source permettant de connaître la masse annuelle des salaires versés par les entreprises du spectacle et de l'audiovisuel et la répartition par catégorie de salarié (« permanent », « intermittent », « CDD »).
- Permet également de connaître, à partir des données communiquées par les entreprises déclarantes, l'effectif « permanent » des structures avec la répartition homme / femme.

Limites pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle

- Les entreprises du spectacle et de l'audiovisuel ne renvoient pas toutes leurs déclarations.

- **Guso**

Périodicité : mensuelle

Objectif général de la source

Le Guso est un service de simplification administrative. Il a pour objectif :

- de simplifier les démarches des employeurs n'ayant pas pour activité principale le spectacle vivant,
- de garantir au salarié artiste ou technicien de spectacle vivant une meilleure protection sociale,
- de lutter plus efficacement contre le travail illégal.

Méthodologie

Champ :

Ce dispositif est réservé aux groupements d'artistes et aux organisateurs non professionnels de spectacle vivant :

Toute personne physique (particulier, commerçant, profession libérale...) et toute personne morale de droit privé (association, entreprise, comité d'entreprise, hôtels, restaurants...) ou de droit public (collectivité territoriale, établissement public, service de l'Etat...) qui :

- * n'ont pas pour activité principale ou pour objet l'exploitation de lieux de spectacles, de parcs de loisirs ou d'attraction, la production ou la diffusion de spectacles,

- * emploient sous contrat à durée déterminée des artistes du spectacle (article L 762-1 du Code du Travail) ou des techniciens qui concourent au spectacle vivant.

Méthode :

Déclaration administrative remplie par l'employeur et le salarié

Nomenclature(s) utilisée(s)

Pour les employeurs : la catégorie juridique

Pour les salariés :

Intérêt pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle

Les statistiques issues du Guso nous permettent d'appréhender un vivier d'emploi artistique et technique, souvent méconnu, qui représente un pan non négligeable de l'activité professionnelle

Limites pour la connaissance de l'emploi dans le spectacle

Annexe 4 - Approche du champ du spectacle par les nomenclatures générales : sélection de codes préconisée par la Commission

- Nomenclature PCS « Professions de l'audiovisuel et du spectacle vivant »

PCS 2003
Artistes des spectacles 354B Artistes de la musique et du chant 354C Artistes dramatiques 354E Artistes de la danse 354F Artiste du cirque et des spectacles divers
Cadres, techniciens et ouvriers des spectacles 353B Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles 353C Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles 465B Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (salariés ou indépendants). 637C Ouvriers et techniciens des spectacles vivant et de l'audiovisuel 227A Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif.

Note : les enseignants sont classés en PCS 354G « Professeurs d'art (hors établissements scolaires) ». Cette catégorie comprend l'ensemble des enseignants des disciplines artistiques, donc ceux de musique, de théâtre et de danse, mais aussi les professeurs d'arts plastiques, de dessin, ... Le choix a donc été fait de ne pas retenir cette catégorie.

- **Nomenclature NAF « Activités de l’audiovisuel et du spectacle vivant »**

	NAF 2003	NAF 2008
Spectacle vivant	92.3A activités artistiques	90.01Z arts du spectacle vivant
	92.3B services annexes aux spectacles	90.02Z activités de soutien au spectacle vivant
	92.3D gestion de salles de spectacles	90.04Z gestion de salles de spectacles
	92.3K activités diverses des spectacles	
Audiovisuel	22.1G édition d’enregistrements sonores	59.20Z enregistrement sonore et édition musicale
	92.2A activités de radio	60.10Z édition et diffusion de programmes radio
	92.1A production de films pour la télévision	59.11A production de films et de programmes pour la télévision
	92.2B production de programmes de télévision	60.20A édition de chaînes généralistes
	92.2D édition de chaînes généralistes	60.20B édition de chaînes thématiques
	92.2E édition de chaînes thématiques	
	92.2F distribution de bouquets de programmes de télévision	
	92.1B production de films institutionnels et publicitaires	59.11B production de films institutionnels et publicitaires
	92.1C production de films pour le cinéma	59.11C production de films pour le cinéma
	92.1D prestations techniques pour le cinéma et la télévision	59.12Z post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
	92.1F distribution de films cinématographiques*	59.13A distribution de films cinématographiques*
	92.1G édition et distribution vidéo*	59.13B édition et distribution vidéo*
	92.1J projection de films cinématographiques*	59.14Z projection de films cinématographiques*

(*) : codes rajoutés par rapport aux travaux 2003/2004 de la Commission.

- **Nomenclature ROME « Métiers de l’audiovisuel et du spectacle vivant »**

	Rome V.2	Rome V.3
Métiers artistiques	21211 Artistes dramatiques	L1203 Art dramatique
	21212 Artistes de la musique et du chant	L1202 Musique et chant
	21213 Artistes de la danse	L1201 Danse
	21214 Artistes du cirque et du music-hall	L1204 Arts du cirque et arts visuels
	21215 Professionnels de la mise en scène et de la réalisation	L1304 Réalisation cinématographique et audiovisuelle
	21216 Animateurs présentateurs	L1301 Mise en scène de spectacles vivants
	21217 Présentateurs de modèles	E1205 Réalisation de contenus multimédias
Métiers technico-artistiques	21221 Professionnels du son	L1508 Prise de son et sonorisation
	21222 Professionnels de l'image	L1505 Image cinématographique et télévisuelle
	21223 Professionnels de l'éclairage	E1204 Projection cinéma
	21224 Professionnels du décor et des accessoires	L1504 Éclairage spectacle
	21225 Professionnels du costume et de l'habillage	L1503 Décor et accessoires spectacle
	21226 Professionnels de la coiffure et du maquillage	L1506 Machinerie spectacle
	21227 Professionnels du montage, de l'image et du son	L1502 Costume et Habillage spectacle
	21231 Professionnels de la production de spectacles	L1501 Coiffure et maquillage spectacle
	21232 Agents de promotion des artistes	L1507 Montage et post-production
		L1302 Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel
		L1509 Régie générale
		L1303 Promotion d'artistes et de spectacles

- **Catégories utilisées par Pôle Emploi pour classer les demandeurs d'emploi**

Les personnes sans emploi immédiatement disponibles et les situations assimilées

CATEGORIE 1 - Il s'agit des personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi en CDI à plein temps.

CATEGORIE 2 - Ce sont les personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi en CDI à temps partiel.

CATEGORIE 3 - Il s'agit des personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi en CDD, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée.

Les personnes avec ou sans emploi non immédiatement disponibles

CATEGORIE 4 - Ce sont les personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi.(par exemple les personnes en arrêt maladie ou en action de formation)

CATEGORIE 5 - Ce sont les personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi. Les personnes avec emploi, non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

CATEGORIE 6 - Ce sont les personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, en CDI à plein temps, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.(par exemple, les personnes effectuant leur préavis suite à un licenciement).

CATEGORIE 7 - Personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, en CDI à temps partiel, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

CATEGORIE 8 - Il s'agit des personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, en CDD, temporaire ou saisonnier y compris de très courte durée, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

**Annexe 5 – les licences d’entrepreneurs de spectacle en 2010: présentation
du 11 juin 2011**

ATALIE

DECOMPTE DES LICENCES D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES ACTIVES AU 01/10/2009

MCC/DGCA juin 2010

1

Méthodologie :

-extraction par la société Viveris, responsable de la maintenance et du développement du logiciel Atalie, de l'ensemble des données stockées dans l'application en novembre 2009

-exploitation par le bureau de l'observation de la DGCA en retenant les principes suivants :

- existence d'un numéro de licence valide
- prise en compte des licences enregistrées comme étant à l'état « actif »
- date de fin de validité postérieure au 1er octobre 2009

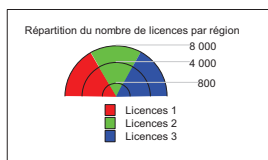
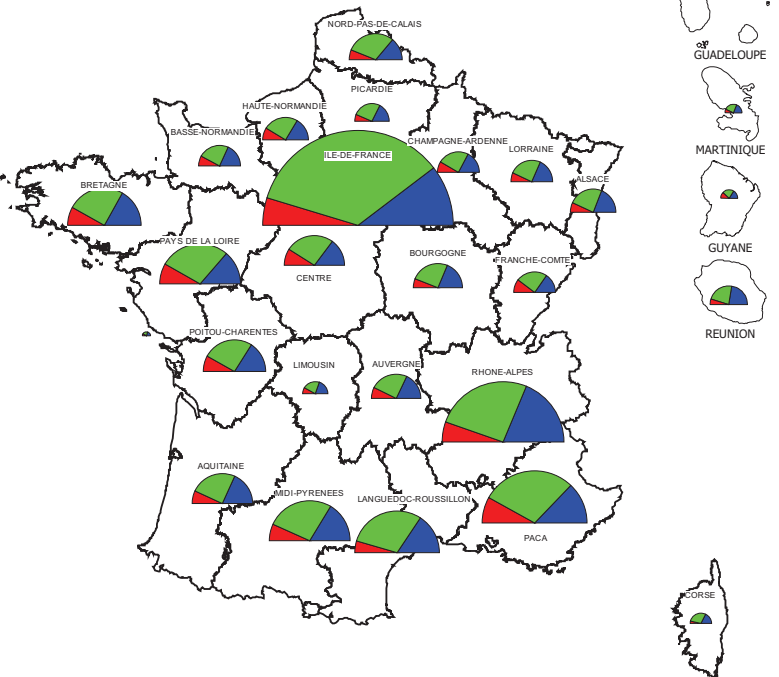
Les données traitées rendent donc compte des licences effectivement actives au 01/10/2009 et de leurs titulaires.

MCC/DGCA juin 2010

2

Répartition des licences par région

REGION	Licence 1	Licence 2	Licence 3	Total
Alsace	92	325	239	656
Aquitaine	139	505	368	1 012
Auvergne	108	385	266	759
Basse-Normandie	91	275	206	572
Bourgogne	84	365	263	712
Bretagne	232	720	474	1 426
Centre	189	532	295	1 016
Champagne-Ardenne	91	248	179	518
Corse	12	80	48	140
Franche-Comté	114	271	164	549
Guadeloupe	31	86	81	198
Guyane	8	29	23	60
Haute-Normandie	104	307	193	604
Ile-de-France	738	5 552	1 635	7 925
Languedoc-Roussillon	176	1 135	586	1 897
Limousin	37	94	85	216
Lorraine	77	272	199	548
Martinique	18	34	25	77
Midi-Pyrénées	230	923	549	1 702
Nord-Pas-de-Calais	98	484	214	796
Pays de la Loire	273	948	453	1 674
Picardie	51	225	140	416
Poitou-Charentes	176	577	338	1 091
Provence-Alpes-Côte d'Azur	443	1 555	686	2 684
Réunion	31	142	140	313
Rhône-Alpes	388	1 894	1 343	3 625
TOTAL	4 031	17 963	9 192	31 186



Plus de 31 000 licences actives au 01/10/2009, dont un quart délivré en Ile-de-France.

Répartition selon les types de structure

TYPE STRUCTURE	Licence 1	Licence 2	Licence 3	Total	%age valide
(non renseigné)	878	3 034	1 705	5 617	18%
Agence d'évènement, animation	2	177	119	298	1%
Auditorium, salle de concert	57	34	42	133	1%
Autre ensemble groupe musical	7	359	141	507	2%
Autre salle de spectacle	284	178	208	670	3%
Autres	604	1 450	966	3 020	12%
Cabaret music-hall	76	84	58	218	1%
Casino, discothèque, hôtel, café, restaurant	393	316	308	1 017	4%
Centre chorégraphique national	7	13	6	26	0%
Centre dramatique	15	13	13	41	0%
Comité des fêtes d'attractions	18	25	28	71	0%
Compagnie	94	2 803	761	3 658	14%
Conservatoire, autre lieu d'enseignement	19	29	21	69	0%
Entrepreneur de bal	11	22	17	50	0%
Etablissement National	200	633	313	1 146	4%
Evènementiel, programmations diverses	79	491	392	962	4%
Festival	17	288	273	578	2%
MJC ou autre structure socioculturelle	116	136	167	419	2%
Opéra national ou municipal régional	12	10	10	32	0%
Orchestre national ou régional	2	23	9	34	0%
Parc de loisirs	18	6	6	30	0%
Petite salle de musique (Smac jauge de 50 à 500...)	44	38	44	126	0%
Prestataire technique du spectacle vivant		25	15	40	0%
Producteur, entrepreneur de tournées, diffuseur sans lieu fixe	104	7 093	2 791	9 988	39%
Salle ou lieu conventionné et/ou labellisé	52	43	48	143	1%
Salle polyvalente	301	149	229	679	3%
Scène nationale	37	25	25	87	0%
Structure itinérante et/ou démontable	68	65	55	188	1%
Théâtre de ville	337	232	256	825	3%
Théâtres et entreprises privées en lieu fixe	179	169	166	514	2%
TOTAL	4 031	17 963	9 192	31 186	100%

Répartition selon les disciplines

DISCIPLINES	Licence 1	Licence 2	Licence 3	Total	%age valide
(non renseigné)	826	2 632	1 560	5 018	16%
Autre	178	581	382	1 141	4%
Cabaret, arts visuels, revues, attractions	108	197	127	432	2%
Cirque, arts de la piste	81	238	117	436	2%
Danse	52	785	229	1 066	4%
Musique classique et lyrique	57	853	349	1 259	5%
Sans genre dominant (tous types de spectacles)	961	2 010	1 537	4 508	17%
Spectacle de rue	6	168	75	249	1%
Spectacle pluridisciplinaire	616	2 657	1 359	4 632	18%
Théâtre, marionnettes, mime, conte, imitation, fantaisie	712	5 072	1 833	7 617	29%
Variétés, chansons jazz, musique actuelle	434	2 770	1 624	4 828	18%
TOTAL	4 031	17 963	9 192	31 186	100%

Les types de structure et genres artistiques dominants ne sont pas encore renseignés de manière exhaustive dans l'application (18% et 16% de non définition).

Lorsqu'ils le sont, les entrepreneurs sans lieux fixes et les compagnies (39% et 14% de l'ensemble des licences) sont les types de structure les plus représentés.

Pour les genres artistiques, la rubrique « théâtre, marionnettes, mime, conte, imitation, fantaisie » est la plus représentée (29% des licences pour lesquelles la discipline est identifiée), devant « Variétés, chansons jazz, musique actuelle », « Spectacle pluridisciplinaire » (18% chacun) et les « Sans genre dominant » (17%).

Répartition selon les types d'accord collectif

ACCORD COLLECTIF	Licence 1	Licence 2	Licence 3	Total	%age valide
(non renseigné)	892	3 074	1 726	5 692	18%
Accord d'entreprise ou accord collectif	51	59	63	173	1%
Autre convention collective	445	1 188	716	2 349	9%
CC chanson variétés et jazz spectacles musiques actuelles	30	165	118	313	1%
CC nationale cinéma (industrie, distribution) n°3174	1	9	3	13	0%
CC Nationale de l'animation socio-culturelle n°3246	121	273	254	648	3%
CC Nationale des accords entrepreneurs de spectacles (tournées) n° 3277	55	704	331	1 090	4%
CC Nationale des entreprises artistiques et culturelles n° 3226	741	4 617	2 087	7 445	29%
CC Nationale des parcs de loisirs et d'attractions n°3275	14	14	18	46	0%
CC Nationale des théâtres privés n°3268	36	47	38	121	0%
Fonction publique d'Etat	75	259	186	520	2%
Fonction publique territoriale	589	269	411	1 269	5%
Sans convention ni accord collectif	981	7 285	3 241	11 507	45%
TOTAL	4 031	17 963	9 192	31 186	100%

45% des licences valides sont détenues par des structures n'étant pas régies par une convention ou un accord collectif (compte non tenu des 18% pour lesquels cette variable n'est pas renseignée).

Lorsque les licences sont détenues par une structure régie par une convention collective, c'est celle des entreprises artistiques et culturelles qui est la plus représentée : 29 % des licences, soit 53% des licences détenues par des structures régies par une CC.

MCC/DGCA juin 2010

5

Structures détentrices d'au moins une licence active au 01/10/2009

Répartition des structures par région

REGION	L1	L1-2	L1-2-3	L1-3	L2	L2-3	L3	Total	%age
Alsace	4	1	48	14	122	140	30	359	2%
Aquitaine	5	2	63	39	215	224	41	589	3%
Auvergne	6	4	56	22	161	163	24	436	2%
Basse-Normandie	4		56	12	97	120	16	305	2%
Bourgogne	8	4	45	26	158	157	33	431	2%
Bretagne	30	12	113	32	310	275	48	820	4%
Centre	15	9	71	33	298	150	39	615	3%
Champagne-Ardenne	1	8	38	24	112	87	25	295	2%
Corse	5	2	1	4	41	32	11	96	0%
Franche-Comté	5	2	56	10	126	82	13	294	2%
Guadeloupe	7	3	16	5	10	57	3	101	1%
Guyane			3	5	16	10	5	39	0%
Haute-Normandie	3		62	21	143	102	8	339	2%
Ile-de-France	20	41	351	111	4 049	1 080	86	5 738	30%
Languedoc-Roussillon	10	10	99	17	597	427	39	1 199	6%
Limousin	7	4	23	2	25	42	18	121	1%
Lorraine	11	8	35	23	118	106	31	332	2%
Martinique	3	1	6	8	16	11		45	0%
Midi-Pyrénées	13	6	110	14	418	386	39	986	5%
Nord-Pas-de-Calais	1	5	62	23	310	102	26	529	3%
Pays de la Loire	3	35	156	23	394	177	20	808	4%
Picardie	3	3	32	13	118	72	23	264	1%
Poitou-Charentes	18	19	78	30	297	182	44	668	3%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	36	61	160	71	932	397	51	1 708	9%
Réunion			17	11	13	111	1	153	1%
Rhône-Alpes	6	11	267	56	656	957	60	2 013	10%
Total	224	251	2 024	649	9 752	5 649	734	19 283	100%

Les 31 000 licences actives au 01/10/2009 sont détenues par plus de 19 000 structures, selon les différentes combinaisons répertoriées ci-dessus.

La moitié de ces structures ne détient que la seule licence 2, alors que 10% d'entre elles sont titulaires des 3 licences simultanément.

MCC/DGCA juin 2010

6